43e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 42 21 OCTOBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne)

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :

FRANCE et COLONIES FRANÇAISES { Édition complète . . . . . 18 fr. / Édition partielle . . . . . 12 fr.

ÉTRANGER { Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 17 décembre 1925.

L'édition **complète** comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition **partielle** n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Marcel Leguerney, 15, rue Vivienne, Paris 2e.

Cheques postaux : Nancy, 21.88

SOMMAIRE

DOCTRINE

Causerie de l'AMI sur les « Revues. » — I. Voix du dehors sur l'union des Eglises, 657. — II. Autour de S. Thomas, 659 ; Jean de St-Thomas, 660. — III. La religion d'Aristote, 661. — IV. Aristote et S. Thomas, 663. — V. Questions de terminologie entre théologiens grecs et latins, 664. — VI. Directives épiscopales, 665. — VII. Clubs neutres ; naturalisme politique et nationalisme, 666. — VIII. Italie ; Chili ; Hongrie ; Amérique, 668. — IX. Louis Le Cardonnel, 669.

L' « Ami du Clergé » et les livres. — Comptes rendus bibliographiques : Alex. Masseron, P. Cavanna, Edouard Schneider, P. Facchinetti, 669 ; chan. Adrien Garnier, 670 ; Henri-Robert, 671 ; dom du Fresnel, dom Castel, Moniales de Ste-Croix de Poitiers, maréchal Gallieni, *Les Ostensions limousines,* 672.

PRÉDICATION

Pour le soir de la Toussaint. — I. L'appel des morts, 513. — II. Allocution au cimetière, 514.

Vingt prônes sur le mariage. — I. Nécessité d'instruire les fidèles sur le mariage, 516. — II. Le mariage est d'institution divine, 518.

Instructions sur la Sainte Eucharistie. — VI. La messe sanglante, 520. — VII. Le sacrifice perpétué, 523.

Sujets de circonstance. — Pour le 25e anniversaire d'un Patronage, 526.

Allocutions de mariage. — VIII, 528.

En vente à nos bureaux :

1° Pour le Mois des Morts : *Le Vestibule du Paradis,* du chanoine Rolland. Voir couverture du 30 septembre.
2° La *Petite Histoire de ma Religion,* de Fournier. Voir couverture du 16 septembre.
3° Nos *relieurs* « *Clio* ». Voir couv. du 7 octobre.

PETIT COURRIER

Q. — Quelles vêpres devra-t-on dire le dimanche 31 octobre prochain ?

R. — **On devra dire les 1res vêpres de la Toussaint, avec mémoire des 2es vêpres du Christ-Roi, puis du 23e dim. ap. la Pentecôte. Aux Vêpres et à Complies, l'hymne prendra la doxologie propre de l'office du Christ-Roi. — La messe du 23e dim. devra être dite au chœur le 3 nov., sans *Gloria* ni *Credo,* avec mémoire de l'octave et 3e or. du St-Esprit. Les messes non conventuelles pourront être ce jour-là : ou du dim., comme au chœur ; ou de l'octave, avec oraison du dimanche et du St-Esprit, et dernier évang. *In principio.* Les messes votives privées et les messes quotid. de *Requiem* y seront interdites, à moins d'être chantées.**

Q. — L'*Ami* pourrait-il me dire où trouver les brochures du P. Elisée, capucin, brochures parues récemment et adressées aux prêtres et aux jeunes filles ?

R. — A la 1re page de la couverture du 9 juillet 1925, nous avons mentionné ses brochures pour jeunes gens, en vente à la Maison St-Joseph, rue de la Petite Guirlande, à Mons (Belgique). Depuis lors ont paru (même adresse) : *Aux prêtres amis des jeunes,* in-16 de 140 p., 4 f. ; et six brochures *Aux jeunes filles,* de 32 ou 34 p., à 0 f. 75 l'une : la première sur la volonté et sa formation, la 2e sur la pureté, la 3e sur la nécessité d'un directeur et la façon d'en user avec lui, la 4e sur la communion, la 5e sur l'idéal, la 6e sur la vocation. — L'adresse du P. Elisée est : 15, rue André-Masquelier, à Mons.

Q. — Où pourrai-je trouver de bons instruments de musique, pour la petite Société que je viens de fonder ? Les ressources étant très limitées, je ne voudrais acheter que des instruments d'occasion ; mais je tiendrais à leur bon état, à leur justesse, à leur durée.

R. — Adressez-vous à M. l'abbé L. Favereau, curé de Liniez, par Vatan (Indre), qui saura vous donner entière satisfaction, à des prix les plus abordables, et reprendra les instruments en mauvais état que vous pouvez avoir. Il a de très nombreuses réfé-

rences élogieuses de la plupart des Patronages de France ; s'adresser également à lui pour pianos et harmoniums pour Patronages. — Etant correspondant de la Commission des Monuments Historiques, il s'offre à donner les renseignements sur les œuvres d'art et les styles des églises aux lecteurs de l'*Ami* qui s'adresseront directement à lui.

Q. — L'*Ami* voudrait-il me donner des références pour traiter cet hiver au cercle avec mes jeunes gens la question des Syndicats agricoles ?

R. — *Manuel pratique des institutions sociales agricoles*, par le comte de Laubier et le comte J. du Plessis, in 8 de 360 p., Paris, Bonne Presse ; — aux Editions *Spes : Le Syndicat agricole*, in 8 de 80 p. (fascicule 2 de *La Pratique sociale)* ; Samuel de Lestapis, *Notions élémentaires d'organisation professionnelle agricole*, in 12 de 216 p. ; — marquis de Marcillac, *Les Syndicats agricoles, Leur action économique et sociale*, in-12, Paris, Gabalda.

Q. — Je serais bien reconnaissant à l'*Ami* s'il pouvait m'indiquer des traités ou des livres français sur toutes les vertus, en vue de la prédication ; ces sermons sont destinés à des personnes *religieuses* et à des personnes *du monde*.

R. — En plus des indications déjà données en deux endroits sur la couverture du 7 octobre, voir : Mgr Gay, *De la vie et des vertus chrétiennes considérées dans l'état religieux*, 2 vol. in-8, 18 f., Tours, Mame ; — les *Carêmes* du P. Janvier, de 1911 inclus à 1924 incl., chaque vol. in-8, 10 f., Paris, Lethielleux ; — cardinal Perraud, *Les vertus morales*, in-12, 4 f., Paris, Téqui ; — Toublan, *Les vertus chrétiennes enseignées aux jeunes filles*, in-12, 4 f., Lethielleux ; — quinze instructions sur *les vertus cardinales* dans notre *Prédication* de 1911 ; — enfin, *Les Vertus chrétiennes exposées en 52 entretiens*, par le chan. Krick, de Passau, trad. fr. par F. Buelens, 2 vol. in-12 édités en 1909 par l'Imprimerie de l'Abbaye, à Averbode (Belgique).

Q. — Quel auteur pourrais-je conseiller à un jeune homme Ecossais, protestant puritain, pour lui montrer que son protestantisme est une religion fausse et que la seule vraie est notre religion catholique romaine ?

R. — Mgr Julien, *Bossuet et les protestants*, Paris, Beauchesne ; — Balmès, *Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, 3 vol., Téqui.

Q. — J'ai l'intention de faire à des jeunes filles de 16 à 18 ans une cinquantaine de conférences sur l'Histoire religieuse en France au XIXe siècle. Voudriez-vous m'indiquer quels ouvrages je pourrais consulter ?

R. — Voir les tomes 7, 8 et 9 de Mourret, Paris, Bloud ; *Histoire religieuse de la France*, de Goyau, 50 f., Plon ; *L'Eglise et l'Etat en France au XIXe siècle*, de Bourgain, 2 vol., 12 f., Téqui ; Bourgain est un recueil de Conférences qui ont paru d'abord dans l'*Ami du Clergé*, de même qu'y ont paru quantité d'articles qui traitent de toutes les questions religieuses du XIXe siècle, articles entre lesquels nous vous rappellerons spécialement les monographies de nos grands hommes, Pie, Dupanloup, Freppel, Veuillot, Montalembert, etc.

Q. — Une maman m'a prié de lui indiquer le jour où l'Eglise fête sainte Carmen, patronne de sa fille. Or, c'est en vain que j'ai fait toutes sortes de recherches à ce sujet. Mon dernier refuge est l'*Ami du Clergé*.

R. — Carmen est le nom sous lequel les Espagnols honorent N.-D. du Mont-Carmel. Tandis qu'en France toutes les jeunes filles qui ont pour patronne la T. S. Vierge s'appellent Marie, en Espagne il y a des Carmen (16 juillet), des Asuncion (15 août), des Dolorès (Sept Douleurs), des Concepcion (8 déc.), des Mercedès (24 sept.), etc.

Q. — Pourriez-vous me signaler un ouvrage contenant les erreurs ou principes des protestants, et leur réfutation ?

R. — Rien de mieux que l'*Histoire des Variations*, de Bossuet. — Voir aussi le très beau livre de Mgr Julien, *Bossuet et les protestants*, Paris, Beauchesne.

La Mort et les Morts d'après S. Augustin, par l'abbé Arnaud d'Agnel, docteur en théol. et en philosophie. — In-12 de 328 p., 10 f. — Paris, Lethielleux.

Nouvelle édition d'un ouvrage paru pendant la guerre, et auquel le nom de S. Augustin assure une valeur durable. Tout ce qui parle de S. Augustin sera toujours lu. Ce n'est pas une simple anthologie des nombreuses pages qu'il a écrites sur ce grand sujet de l'au-delà ; c'est la présentation de sa doctrine dans une synthèse admirablement vivante, dans la synthèse dont il laissait tomber les éléments au fur et à mesure que les circonstances l'y invitaient : — Nature de la mort ; le péché d'Adam, cause de la mort de tous les hommes ; la double mort de l'âme par le péché et la damnation ; le Christ médiateur de la vie, le démon médiateur de la mort ; la mort au péché, condition de notre naissance en J.-C ; le riche et la mort ; la mort d'un ami ; mort d'une mère ; l'idée de la mort dans la correspondance de S. Augustin ; devoirs des vivants envers les morts ; le suicide (p. 293-311) ; la guerre (p. 313-325).

Annuaire Pontifical catholique 1926. — In-8 écu de 911 p., 30 f., port en sus (1 f. 30 pour la France). — Paris, Bonne Presse.

Tous nos lecteurs connaissent l'*Annuaire pontifical*. Il a pris, dans la littérature catholique, l'importance d'une véritable institution. Fondé en 1898 par Mgr Battandier, c'est la XXIXe année que nous annonçons. En 1898, il ne comptait que 380 pages et 63 illustrations ; il n'a cessé de se développer depuis ; et, d'ascension en ascension, il a fini par dépasser, avec le présent volume, le chiffre de 900 pages, avec plusieurs centaines d'illustrations. — C'est vraiment un tableau vivant de la vie extérieure et hiérarchique de l'Eglise : Pape et cardinaux, la Famille pontificale, la Chapelle pontificale, Administrations palatines, Dicastères pontificaux (Congrégations, Offices, Tribunaux), Commissions pontificales, Corps diplomatique, Ordres pontificaux, l'Episcopat catholique (listes générales et Tableaux récapitulatifs), Ordres religieux et Missions, — et toutes sortes de Variétés ecclésiastiques touchant l'Eglise non pas seulement d'aujourd'hui, mais aussi des âges écoulés : papes du moyen âge, cardinaux des dix premiers siècles, le Nom de Marie en Pologne, notions sur le développement du catholicisme en pays où la majorité est hérétique ou schismatique (Hollande, Lettonie, Yougoslavie, Roumanie, Etats-Unis, etc.)... Ceux de nos lecteurs qui ont en mains la collection des XXIX Années de l'*Annuaire*, savent quelle inépuisable mine de renseignements pratiques et de données érudites cela représente. Malheureusement un certain nombre d'Années sont épuisées, comme on peut le lire au verso de la couverture de l'Année 1926.

On verrait reparaître avec plaisir dans l'*Annuaire* la liste des « noms latins des sièges épiscopaux, » qu'il n'a plus donnée depuis 1920 ; ces quinze pages étaient cependant bien utiles pour aider à la lecture de quantité de documents contemporains ou anciens.

L'Encyclique de S. S. Pie XI UBI ARCANO DEI CONSILIO **(23 décembre 1922).** *Traduction française et Notes*, par le R. P. Dargent. — In-12 de VII-110 p., 6 f. — Paris, Editions *Spes*.

On se souvient que ce fut la première Encyclique de Pie XI, la grande parole inaugurale de son pontificat, son premier message solennel à l'univers catholique,

(Voir la suite p. 266).

= GAUDRAP & Cº =

MAISON RECOMMANDÉE 31, Rue Borie, 31 — BORDEAUX —

Monopoles { « Graves des Rois de Gascogne » ¾ sec. « Moulis-Claret », Bordeaux rouge très fin.

Vin blanc de Messe **Sainte Croix du Mont** (vin liturgique légitime).

— Envoi gratis du Catalogue sur simple demande —

R. C. Bordeaux 13.250 A

Café vert d'Haïti

26 fr. le kilo (Prix variable en plus ou en moins suivant le change)

Louis AUGUSTIN, importateur 18, quai de la Monnaie — BORDEAUX —

Correspondant de Missionnaires d'Haïti.

Fondée en 1830

Registre du Commerce Seine, nº 43.793

LA NATIONALE

Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

Siège social 2, Rue Pillet-Will PARIS

RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFÉRÉES AUX TAUX AVANTAGEUX DES NOUVEAUX TARIFS.

L'augmentation du revenu par la RENTE VIAGÈRE est pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite le remède le plus efficace à la cherté de la vie.

Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province

L'IMPERMÉABLE SPÉCIAL A L'USAGE DE MM. LES ECCLÉSIASTIQUES

Tissus CAOUTCHOUTÉS et pure laine **IMPER-LODEN**, pour LA VILLE, LA BICYCLETTE, LA VOITURE; contre LA PLUIE, LE FROID, LA NEIGE, se trouve chez **RAMLOT**, le Tailleur bien connu de nos lecteurs, 76, rue de Rennes, Paris.

Demandez " LA DOUILLETTE-RAGLAN " marque déposée.

Envoi franco des gravures, catalogue et échantillons.

R.C. Seine N° 50.826

Notre Nom sur un INSTRUMENT DE MUSIQUE *constitue une garantie absolue*

J. Thibouville-Lamy & Cie

68 bis à 72, rue Réaumur, PARIS

La plus importante Manufacture d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE *du Monde* Fondée en 1790

Fournisseurs de l'Armée et du Conservatoire National de Musique de Paris des Missions Étrangères et des Congrégations

Demander catalogue et conditions confidentielles accordées aux Membres du Clergé

La Manufacture **ELBEUF (Seine-Infre)** **"LA TOILE"** envoie gratuitement sur demande son *Nouveau Catalogue* illustré avec échantillons.

BLANC

Vous y trouverez tout ce qui vous est nécessaire en linge de table, de maison, etc., à des prix raisonnables et de qualité irréprochable.

VINS DE MESSE
CAVES DES PRÉMONTRÉS

S'adresser à M. YVRARD

Abbaye St-Michel-de-Frigolet, par Tarascon (Bouches-du-Rhône).

OBÉSITÉ - RHUMATISMES

L'obésité ainsi que les rhumatismes sont causés par un mauvais fonctionnement de l'appareil digestif. Un **Grain de Vals** tous les 2 ou 3 jours avant le repas du soir est la meilleure cure laxative dépurative.

Le flacon de 30 grains 3 fr. 40.

VITRAUX L. BALMET 25, Cours Berriat, GRENOBLE. Vitraux en tous genres et tous styles. Restauration (voir nº du 19 août de l'*Ami*).

EVIAN REINS RHUMATISMES **CACHAT**

= MESSAGER du CŒUR de JÉSUS =

Revue de vie chrétienne et d'action catholique

15 fr. par an. Spécimen gratuit.

PETIT MESSAGER du CŒUR de MARIE

— Revue populaire de vie chrétienne —

TOULOUSE, 9, rue Montplaisir. | 4 fr. par an. Spécimen gratuit.

ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils.

Abbé TRONCHET, curé de Margon, Nogent-le-Rotrou (E.-et-L.)

FONDERIE SPECIALE DE CLOCHES

Les Fils de G. PACCARD, à Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie)

Fondeurs de la " LA SAVOYARDE ", du bourdon de la victoire " LA JEANNE D'ARC ", pour la cathédrale de Rouen. Plus de 600 cloches livrées chaque année. *Montures de tous systèmes.* Sonnerie brevetée, à battant rétro-lancé, supprimant toute peine pour le sonneur et annulant tout ébranlement aux beffrois. *Service spécial pour les réparations.*

Pour VIN DE MESSE

s'adresser en toute confiance à :

M. le chanoine **JOUBERT,** propriétaire-récoltant à LA ROCHE CHÉNEDÉ Charcé, par Brissac (M.-et-L.) Timbre pour réponse

LISEZ CECI Mme L. MARQUIS, directrice de l'**Intermédiaire catholique de Besançon** et de **Genève**, fondé en 1884, 2, rue Péclet, à BESANÇON se recommande tout spécialement aux lecteurs de l'*Ami du Clergé* pour leurs achats en **Montres, Pendules, Bijouterie et Orfèvrerie.** Ils peuvent s'y adresser en toute confiance. Demander catalogues franco. Articles spéciaux pour 1res Communions : Chapelets, Médailles, etc. — Prix avantageux.

R. C. Besançon 1.552

STATUES
CHEMINS DE CROIX
ORFÈVRERIE
ORNEMENTS & LINGERIE
BRONZES

AVIS IMPORTANT Les lecteurs et abonnés de l'*AMI*, tout le Clergé en général, ainsi que les Missionnaires à l'Etranger, doivent connaître les raisons pour lesquelles ils ont intérêt à s'adresser à la **Maison P. VERMARE, de Lyon,** pour leurs achats.

Cette Maison, ainsi que son enseigne « *AUX ARTS RELIGIEUX* » l'indique, fabrique en partie tous les objets nécessaires à la célébration du culte.

Fondée depuis trois quarts de siècle, elle est connue et appréciée des lecteurs de l'*AMI* depuis plus de 20 ans. Comme **STATUAIRE,** ses modèles sont universellement répandus. Elle s'est efforcée de livrer du travail comme avant guerre, se refusant d'avoir recours à de nouveaux procédés de fabrication, qui trompent par l'apparence.

Malgré la différence des prix de main d'œuvre et de matières premières, elle est arrivée à des conditions de prix très raisonnables. Située à **Lyon,** centre de fabrication de la soierie, la **Maison P. VERMARE** est placée d'une manière toute particulière pour exécuter avec tous les éléments voulus et dans les meilleures conditions les **ORNEMENTS D'EGLISE** en tous genres.

Il en est de même pour les **BRONZES** et l'**ORFEVRERIE,** dont le cachet artistique ne cède en rien aux qualités de fabrication sérieuse et de solidité.

La **Maison P. VERMARE** n'ayant pas de magasin de détail, et fabriquant elle-même dans son établissement, 25, Chemin de Francheville, à **Lyon,** a réduit de ce fait les frais généraux à leur plus simple expression et supprimé les intermédiaires. Elle peut donc livrer des articles de fabrication récente n'étant pas défraîchis par un séjour plus ou moins long en magasin. Autant d'avantages dont la **Maison P. VERMARE** est heureuse de faire profiter ses clients, qui ne lui ménagent pas leurs témoignages de satisfaction.

43e ANNEE (5e SÉRIE) N° 42 21 OCTOBRE 1926

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Voix du dehors sur l'union des Eglises. — II. Autour de S. Thomas. — III. La religion d'Aristote. — IV. Aristote et S. Thomas. — V. Questions de terminologie entre théologiens grecs et latins. — VI. Directives épiscopales. — VII. Clubs neutres; naturalisme politique et nationalisme. — VIII. Italie; Chili; Hongrie; Amérique. — IX. Louis Le Cardonnel.

I. — La dernière Causerie se terminait (p. 604) par un mot sur les Conversations de Malines et les efforts en vue de l'union des Eglises. Presque en même temps que paraissait l'article du *Correspondant*, une Revue allemande, *Die Seelsorge* de juillet, nous apportait une communication extrêmement intéressante du Dr Hermann Hoffmann, professeur à la Faculté de Théologie de Breslau, sur « l'Eglise catholique et les Eglises d'Orient. » M. Hoffmann est essentiellement homme d'union, de réconciliation. Il a été, en Allemagne, un des plus fervents à appuyer le mouvement dont la *Correspondance catholique franco-allemande* a été l'organe (voir là-dessus *Ami* 1924, p. 90 94). La *Correspondance* a été éphémère ; les outrances de son Directeur français la vouaient à disparaître. Mais ce qui s'est fait n'est pas perdu ; des germes ont été semés auxquels Dieu donnera l'accroissement au jour fixé par sa Providence.

C'est à propos de la Conférence de Vienne que M. Hoffmann nous parle des Eglises orientales. Car une Conférence d'Union s'est tenue à Vienne la semaine de la Pentecôte. Nos journaux français n'en ont guère parlé ; ils ont eu tort. Car le fait est significatif, et gros d'espérances. Vienne a été longtemps la citadelle du césaropapisme ; Vienne a été la grande ennemie de la pensée d'Union ; Vienne, sous Léon XIII et sous Pie X, n'a cessé de mettre toutes les entraves imaginables aux efforts du Saint-Siège en faveur de ces Orientaux dont la politique avait malheureusement fait des sujets viennois ou soumis au protectorat viennois ; et quand ce Concordat serbe, dont elle avait réussi à empêcher la conclusion sous Léon XIII, a été signé enfin au printemps de 1914 (voir *Ami* 1920, p. 641-650), Vienne en a éprouvé une colère qui n'a pas été étrangère au déclenchement de la guerre.

Maintenant que la Providence l'a dégagée de son césaropapisme, Vienne revient à sa vocation, qui est d'être une intermédiaire admirablement placée entre l'Eglise d'Occident et l'Orient. Quand on descend le Danube, on rencontre, bien en aval de Vienne, sur ancien territoire hongrois, en Transylvanie, un site admirable que l'emphase habituelle au langage de ces régions a décoré du nom sonore de *Porta Orientalis*. Vienne pourra être cela, la Porte de l'Orient, une porte ouverte par la Providence pour ménager à l'Occident une nouvelle et très attirante voie de pénétration vers l'Orient.

Vienne jadis édifiait toute sa politique sur la division de ses sujets ; Vienne aujourd'hui est gagnée à la pensée de l'union. Et c'est là un heureux signe des temps. Tout est à l'union : le siècle de l'avion, du radio universel, ne se prête plus à l'existence de maigres communautés isolées, calfeutrées chacune en son petit coin. C'est une pensée d'union qui a présidé l'an dernier à la convocation du fameux Congrès pan-chrétien de Stockholm (*Ami* 1925, p. 789) : pensée qui ne pouvait pas être féconde puisque Rome n'en était pas, mais qui était sincère certainement ; à Stockholm, disait l'autre jour une revue italienne (*Vita Italiana*, de Rome, 15 mai 1926), « l'absence de Rome a pesé sur l'assemblée comme un bloc de glace : l'universalité chrétienne est la caractéristique de la sainte Eglise de Rome. » Pour la Pentecôte aussi de cette année, coïncidence frappante, avait été convoqué au Mont-Athos le premier Concile pan-orthodoxe ; mais sa tenue se heurtait à trop de difficultés pour qu'on en pût venir à bout en quelques mois ; et comme d'ailleurs le gouvernement d'Angora se préparait à interdire aux métropolites d'y prendre part, le Saint-Synode de Constantinople l'a ajourné à des temps meilleurs.

La Conférence d'Union à Vienne a été consacrée, le premier jour, par la participation du cardinal Piffl, et le dernier, par la présence de son coadjuteur Mgr Seydl. Les séances étaient présidées par M. Hussarek, ancien président du Conseil. On entendit des orateurs venus de divers côtés, les professeurs Albert Ehrhard (originaire d'Alsace), Antoine Baumstark, Tomek, Lübeck, Haase (de Breslau).

Entre l'Orient et l'Occident, il y a des divergences doctrinales ; il y en a toujours eu, et ce n'est point là qu'il faut chercher l'origine de la rupture. Le grand ennemi de l'union, ce fut toujours le nationalisme. Le nationalisme sévit en Occident depuis surtout la fin du moyen âge, depuis la Renaissance païenne. En Orient il a tou-

jours été à l'état chronique. Il s'est révélé dès le berceau de l'Eglise, à Jérusalem même (plaintes des chrétiens d'origine grecque contre les chrétiens de race juive, Act. Ap., VI, 1). Il a sévi surtout à dater du jour où les Césars romains ont transporté leur trône à Constantinople ; et alors il s'est renforcé d'étatisme ou de césaropapisme. Mais l'étatisme était un facteur moins actif que le nationalisme : à maintes reprises les Césars de Byzance ont essayé de rétablir l'union et se sont heurtés à l'opposition de leurs peuples ; à deux reprises ils y ont réussi (Concile de Lyon 1274 ; Concile de Florence 1449), et l'opposition de leurs peuples a tout fait échouer.

Ce n'est pas sur une question dogmatique, c'est sur une question nationale qu'a mûri la première grosse pomme de discorde, bien oubliée chez nous, mais toujours indigérée en Orient, à savoir, l'acte du 25 décembre 800, le couronnement de Charlemagne à St-Pierre de Rome : l'institution d'une dignité impériale en Occident ne fut, aux yeux des Byzantins, rien moins qu'un acte de haute trahison : 25 décembre 800, à l'aube donc de ce IXe siècle que Photius va remplir de ses agissements...

Plus tard, ce seront les Croisades, qui multiplieront les frottements, les froissements entre Grecs et Latins. Et tous les torts ne seront pas du côté des Grecs : voir ce que nous avons dit de la thèse du P. Leib (laquelle n'est qu'un premier volume), *Ami* 1924, p. 653. Il y a eu cette IVe Croisade : les Orientaux n'oublieront jamais ce jour, « le plus noir de toute l'histoire de l'Eglise, » où de prétendus croisés au service de l'impérialisme vénitien, d'ailleurs excommuniés par Innocent III, se sont emparés de Byzance, ont arraché, à Sainte-Sophie, les saintes Espèces (parce que consacrées par des Grecs) de la colombe sainte suspendue au-dessus de l'autel, les ont foulées aux pieds, ont violé, dans l'église même, des vierges consacrées à Dieu... Les Grecs en eussent fait peut-être autant : les prêtres byzantins purifiaient, avant d'y célébrer de nouveau, les autels où venaient de célébrer les prêtres latins, etc... Mais la question n'est pas là : c'est nous, enfants de la vraie Eglise, qui avons le devoir de ramener au bercail de l'unique Pasteur nos frères séparés, le devoir par conséquent de comprendre leurs griefs, le devoir aussi de ne pas leur rejeter les nôtres à la face.

Quand on lit dans les chroniques de ce temps-là les multiples témoignages d'incompréhension mutuelle entre Grecs et croisés, on a l'impression que, pour ces Grecs qui se croyaient les seuls héritiers authentiques de la civilisation romaine, les croisés, fils de Barbares, étaient un peu ce que sont les noirs pour les Américains du Nord. Ils avaient tort, comme ont tort les Américains ; mais la vie est faite ainsi de jugements faux. On se juge mal entre individus, mais plus encore entre peuples.

Les Grecs du moyen âge avaient du moins une certaine nostalgie de l'unité ; ils sentaient que la séparation était un état violent, qui ne pouvait durer. Depuis l'installation des Turcs à Constantinople, ils se sont établis peu à peu dans le schisme comme dans un état normal. Et les Latins, eux aussi, ont perdu de vue le malheur de leurs frères séparés. Seul le Saint-Siège n'a jamais laissé la question se prescrire, n'a jamais cessé de se rappeler au souvenir des brebis égarées.

Vis-à-vis des Russes, bien des préjugés nationaux sont à éliminer aussi. Le gouvernement bolchevique, pour des motifs d'ordre politique, entend écarter du pays toute influence partie de l'Ouest. Mais cette répulsion à l'endroit de tout ce qui est occidental est partagée par une grande partie du monde russe. Il y a des siècles qu'une polémique fielleuse sévit dans ce pays contre les Latins. Ce que les Russes orthodoxes pensent des efforts des Latins pour l'Union, le baron Constantin Wrangel l'exposa avec une franchise impressionnante :

Les Russes, dit-il, évangélisés par les Grecs avant le schisme, ont eux-mêmes propagé l'Evangile jusqu'à la mer Baltique. Mais ils ne sauraient oublier que jamais ils n'ont reçu secours des chrétiens d'Occident contre les invasions tartares ; que la croisade des Chevaliers teutoniques, des Porte-Glaives, s'est tournée non pas seulement contre les païens, mais contre des chrétiens aussi qui avaient le malheur de n'être pas allemands ; qu'enfin l'impérialisme polonais les a rudement malmenés : encore au milieu du XVIIIe siècle, à la veille du partage, la Pologne bravait les remontrances du Saint-Siège et s'obstinait à poursuivre la latinisation de ses sujets russes.

Pour les Russes, catholicisme est synonyme de perte de la nationalité. Ils voient dans l'Eglise catholique une puissance monstrueuse qui poursuit l'assujettissement de l'Eglise russe à la civilisation occidentale. Leur grand grief, aujourd'hui, c'est que dans les organisations catholiques de secours au profit de la Russie ou des émigrants russes on écarte absolument toute collaboration russe : il n'en est pas ainsi, disent-ils, chez les Quakers, chez les Anglicans, etc. Et cela les induit à ne voir, dans toutes les charités qui leur viennent du côté catholique, que menées suspectes et calculs égoïstes d'une Eglise. Ils se demandent si c'est vraiment trop exiger que de vouloir être entendus en choses qui les concernent. Ils se plaignent que le Pape soit intervenu en Russie pour les catholiques étrangers, mais non pour les orthodoxes (ceci n'est pas exact). Il faut absolument séparer, et à fond, l'œuvre d'union et l'œuvre de secours, si l'on ne veut pas que celle-ci fasse aux Russes l'effet d'un vulgaire prosélytisme et les réduise à l'attitude d'un mendiant à qui l'on fait l'aumône. L'union n'est possible qu'entre égaux, entre hommes libres, et non entre protecteurs et protégés. La reconnaissance est une chose, et la conviction en est une autre. Prétend-on que ce soit par reconnaissance que nous devions changer de convictions ? Les catholiques n'ont que mépris pour les émigrés ; ils les tiennent pour quantité négligeable, parce qu'ils les croient à jamais séparés de la Russie par un mur, le mur au pied duquel la fusillade les attend. Mais qu'on sache bien que, si cette jeunesse, aujourd'hui exilée, rentre un jour en Russie, c'est elle qui déterminera l'attitude de la Russie vis-à-vis de l'Occident. Si cette jeunesse rentre chez elle avec un sentiment d'orgueil national blessé, avec un sentiment d'aversion contre la réalisation d'une unité chrétienne, alors il n'y aura ni savant d'Occident, ni saint ni sage qui puisse entreprendre quoi que ce soit à l'encontre de cet état d'âme. A une exception près, les autorités romaines n'ont pas un seul « uni » parmi leurs collaborateurs : comment veulent-elles alors trouver le pont qui les mettrait en rapport avec les orthodoxes ? A Rome on célèbre la Messe d'après le rite russe pour

les Russes unis ; mais, au lieu de faire appel, pour la célébrer, à l'un quelconque des prêtres catholiques russes qui sont là, c'est un jésuite tchèque que l'on va choisir. La Russie n'acceptera jamais une foi qui ne tienne pas de sa nationalité le compte voulu. Si le catholicisme ne veut pas autre chose que venir au secours de la pauvre Russie, s'il nous convainc qu'il ne veut pas empiéter sur notre manière d'être nationale, alors le premier pas vers l'union est fait. Pourquoi faut-il que les protestants, qui au point de vue dogmatique sont si éloignés de nous, nous comprennent beaucoup mieux ? Les Russes disent que les protestants, nommément le monde anglican, les a traités avec bien plus de désintéressement, avec un meilleur sentiment de solidarité chrétienne que le monde catholique. La charité protestante n'opère pas sur un terrain aussi étendu que la charité catholique, mais elle respecte notre indépendance et notre dignité. Même sur le terrain purement religieux, le monde protestant semble avoir fait preuve de plus de solidarité que les catholiques. Les protestants ont fait aux Russes la preuve que, en dépit des oppositions qui nous séparent, ils mettent en avant la défense de ce qui nous est commun dans le christianisme et remettent à Dieu le soin de nous conduire à l'unité. Quand d'Herbigny dit que l'âme russe, toute pieuse et confite en Dieu qu'elle est, a besoin d'abord d'une éducation qui la forme à l'accomplissement du devoir, comment ne sent-il pas combien cela blesse, écarte et heurte ? Qui seront donc ces éducateurs ? C'est sur pied de pleine égalité que les Russes doivent être enrôlés pour une action chrétienne commune [1].

Ainsi parla le Russe. Ce fut pénible ; mais, note M. Hoffmann, cela fit plus pour la cause de l'*Union* que tout ce qui fut dit à la Conférence. Des explications claires sont la meilleure préparation à une entente sérieuse, et qui ne soit pas vouée à demeurer superficielle. Le cardinal Wiseman, au cours d'une polémique avec les Anglicans, disait que nous avons la vérité, et les autres, la charité. Il ne faut pas que du côté de ceux qui possèdent la vérité la charité soit jamais absente : « Amour de la vérité, humilité, charité désintéressée, voilà les pionniers de l'Union, qui purifient un air empesté, qui créent une atmosphère de confiance, qui préparent les cœurs à suivre les impulsions de la grâce vers l'union. »

La Revue où nous avons trouvé les éléments de ce qu'on vient de lire, *Die Seelsorge* (ou « Le saint ministère »), est relativement nouvelle : elle a été fondée en 1923. En sous-titre elle porte : *Monatsschrift für Theologie, praktische Seelsorge und Religionsunterricht.* Elle est mensuelle, comme l'indique ce sous-titre, et paraît en fascicules de 32 p. au minimum, à la librairie Frankes, à Habelschwerdt (Silésie), 3 marks-or par semestre. Elle est sous la direction de M. Hoffmann, professeur à l'Université de Breslau, et de M. Metzger, curé de Klein-Tsansch (près Breslau). Elle compte parmi ses collaborateurs M. Dimmler, curé de Wilflingen (Würtemberg), le Dr. Fischer, professeur au Séminaire de Weidenau (Tchécoslovaquie), le Dr. Jatsch, professeur à l'Université de Prague, le P. Kramp, S. J., le P. Przywara, S. J., le Dr. Neundörfer, curé à Mayence, le P. Schlund, franciscain, dom Seiller, bénédictin, le P. Sudbrack, S. J., etc. Il y a près d'un an que nous la suivons. Elle est animée d'un vif sens de l'Eglise et d'un grand esprit de zèle sacerdotal. Nous lui souhaitons vaste diffusion. Elle est appelée à faire grand bien à nos confrères d'Allemagne.

II. — Un autre heureux signe des temps, c'est l'inauguration d'une *Series scholastica et mystica* dans la Collection *Opuscula et textus historiam Ecclesiæ ejusque vitam atque doctrinam illustrantia* (librairie Aschendorff, à Münster de Westphalie). Viennent de paraître les trois premiers fascicules de la série scolastique et mystique :

1° **De Ente et Essentia**, in-8 de 60 p., 1 mark 20, opuscule de la jeunesse de S. Thomas, fondamental pour l'étude de la métaphysique thomiste. La nouvelle édition, œuvre du Dr. Louis Baur, professeur à l'Université de Breslau, est enrichie d'un appareil critique très complet, avec introduction et notes qui en font un petit livre très pratique pour les Séminaires ;

2° **Quæstio de Magisterio infallibili Romani Pontificis**, in-8 de 32 p., 0 m. 80, opuscule de Gui Terré, ou Gui de Perpignan, Carme, un des Maîtres qui ont illustré l'Université de Paris entre 1310 et 1320 et que l'on a décoré des titres de *Doctor breviloquus, Doctor mellifluus, Doctor catholicus, profundus, solennis ;* Général des Carmes en 1318, évêque de Majorque 1321-1332 et d'Elne 1332-1342 ; grand commentateur d'Aristote ; commentateur aussi des Sentences ; défenseur énergique de l'autorité du Souverain Pontife contre les partisans de Philippe le Bel puis contre les Mineurs spirituels et la séquelle de l'empereur schismatique Louis de Bavière. Son opuscule sur l'infaillibilité est réédité par le P. Barthélemi Xiberta, Carme, Lecteur au Collège St-Albert à Rome. Une formule de Gui semblerait indiquer qu'il faut que le Pape s'entoure du conseil des cardinaux pour être infaillible ; mais le P. Xiberta n'a pas de peine à montrer, par l'étude du texte, qu'il ne s'agit là que d'une formule de curie pour distinguer ce qui ne serait qu'opinion privée du pape et ce qui est au contraire décision publique, officielle ;

3° **Quæstiones de natura fidei**, extraites du Commentaire de S. Thomas *in Libri III Sententiarum Distinctiones 23 et 24*, in-8 de 62 p., 1 m. 20. S. Thomas est revenu sur ces questions de la foi dans les *Quæstiones disputatæ de veritate*, finalement dans sa 2ª 2æ ; c'est ici, dans le Commentaire des Sentences, qu'on a le premier état de sa pensée. L'édition qui paraît aujourd'hui est l'œuvre du P. Pelster, S. J., un des grands Thomistes d'outre-Rhin (et discuté par d'autres Thomistes, évidemment !). Il règne une très grande activité thomiste en Allemagne, notamment à Munich, autour du professeur Martin Grabmann (dont plusieurs œuvres ont été traduites en français), et à Cologne, à l'Institut catholique de Philosophie, ou Académie Albert-le-Grand, qui est un centre d'attraction pour des personnalités venues de tous les points de l'Allemagne. Et le thomisme, quand il est sincère et intégral, quand il n'est pas une simple étiquette et s'inspire non pas de la doctrine seulement mais des procédés aussi de S. Thomas, ne peut être que facteur de paix et d'union.

Sur le mouvement thomiste en Allemagne et aussi en tous pays, on trouve périodiquement une très heureuse et lucide vue d'ensemble — et de détail — dans le *Bulletin thomiste*, organe de la Société thomiste dont nous avons annoncé la fondation il y a près de quatre ans (*Ami* 1923, p. 258) et qui a pour président le P. Mandonnet. Le *Bulletin* paraît tous les deux mois par fascicules gr. in-8 de 32 à 36 p., annexés (mais avec leur pagination propre) à la *Revue Thomiste*.

Un nouvel organe d'études médiévales : M. Gilson, professeur d'histoire de la philosophie du moyen âge à la Sorbonne, se propose de faire paraître, avec la collaboration du P. Gabriel Théry, O. P., un nouveau recueil, sans périodicité régulière, sous ce titre : *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge :* travaux sur les doctrines qui se sont développées

[1] Sur les calomnies répandues par les Russes schismatiques (spécialement par l'évêque russe Euloge et le romancier Merejkovski) imputant au Saint-Siège une attitude indifférente vis-à-vis des persécutions que l'Eglise orthodoxe a eu à subir de la part des bolchevistes, voir une solide réfutation par les faits, dans *Nouvelles religieuses*, 15 juillet 1926.

entre le IXe et le XVIe siècle, sur l'histoire des idées, sur la formation des courants doctrinaux, sur l'influence réciproque de ces divers courants, etc. M. Gilson espère grouper ainsi des travaux jusqu'à présent disséminés dans des Revues qui n'ont pas été fondées pour ces études spéciales, ce qui rend la tâche de plus en plus difficile aux travailleurs. — Pas de comptes-rendus bibliographiques, ni de discussions doctrinales, ni de polémiques d'aucune sorte. Chaque fascicule, de 2 à 300 pages, formera un volume indépendant et de prix variable (Paris, J. Vrin, place de la Sorbonne, 6). — On annonce que le fascicule I contiendra les travaux suivants : E. Gilson, *Pourquoi S. Thomas a critiqué S. Augustin ?* — Roland-Gosselin, O. P., *Sur la double rédaction par Albert le Grand de sa dispute contre Averroès ;* — Gabriel Théry, O. P., *Le Procès d'Eckhart (1326).*

Vie spirituelle, juillet-août, notice, par le P. Lavaud, sur Jean de St-Thomas, dominicain espagnol, l'un des deux ou trois plus autorisés commentateurs de S. Thomas. « Espagnol » est une manière de dire, justifiée par ce fait qu'il a vécu et est mort en Espagne. Mais son père était Viennois d'origine et accompagna au Portugal (alors soumis à l'Espagne), à titre de secrétaire, l'archiduc Albert d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien II et nommé vice-roi de Portugal ; et son nom était de résonance bien française, Poinsot, ce qui indique que probablement la famille était originaire d'un des nombreux pays de langue française alors sous domination espagnole (Franche-Comté, Artois, pays Wallon). Donc Pierre Poinsot, secrétaire de l'archiduc Albert, ayant épousé à Lisbonne une jeune fille de bonne noblesse, en eut, le 19 juillet 1589, un fils qui fut baptisé Jean. De son enfance on ne sait rien. Etudes philosophiques ensuite à l'Université de Coïmbre ; Maître ès arts vers dix-huit ans (nous dirions aujourd'hui Docteur en philosophie). Puis, son père ayant quitté le Portugal pour les Flandres à la suite de son archiduc, Jean, en 1608, le rejoint en Belgique et reprend à Louvain sa vie studieuse.

A Louvain enseignait un maître d'un rare mérite, le dominicain Thomas de Torrès (qui mourra évêque au Pérou). C'est lui qui guide les premiers pas du jeune Jean vers la vie religieuse et l'envoie au noviciat de Madrid (1612). Jean reçoit le nom de Jean de St Thomas : tout un programme de science et de sainteté ; il prend le Docteur angélique non pas seulement pour maître, mais pour modèle ; il sera son imitateur non moins que son disciple et s'appliquera toute sa vie à faire revivre en lui ses vertus chrétiennes et religieuses, sa régularité, son amour de l'étude, du silence, de l'oraison, son oubli du monde et de lui-même.

Au lendemain de sa profession religieuse, à vingt-quatre ans, on l'envoie au couvent d'Alcala de Hénarès enseigner la philosophie à ses jeunes frères. C'est le début d'une carrière professorale qui va durer trente ans : dix-sept ans d'enseignement « domestique », au couvent ; treize ans d'enseignement public, à l'Université.

Puis, un beau jour de l'année 1645, un foudroyant autographe du roi Philippe IV lui arrive qui lui mande de se rendre sans retard à la Cour et de se mettre à son service en qualité de confesseur. Il faut s'exécuter. Mais, avant de se présenter, il écrit à son Provincial la lettre suivante, où se révèle au vif l'exquise simplicité et candeur de son âme :

Mon très Révérend Père, Je devrais être plein de confusion et me promettre les pires échecs, si je disposais en quoi que ce soit de moi-même par volonté propre et sans prendre appui sur l'obéissance, surtout en des choses si disproportionnées à ma faiblesse. Sa Majesté, Dieu la garde, m'envoie l'ordre de quitter ma chaire et de venir ici la servir, et aujourd'hui même. Que votre Paternité veuille bien décider de ce que je dois faire, en considérant qu'elle a devant elle *un novice qui attend des ordres,* car je n'ai pas sur terre d'autre saint Dominique à écouter. Ce que votre bouche m'ordonnera, je considérerai que cela m'est dit par la bouche même de Dieu. Je m'y conformerai et j'y obéirai. Au cas où votre Révérence m'ordonnerait de me rendre à la Cour, en premier lieu je lui demande de ne pas m'oublier. Qu'elle le sache bien, *où que j'aille, j'y vais comme sa brebis.* En second lieu, je lui demande la permission de me choisir un confesseur à qui votre Paternité donnera sur moi l'autorité qu'elle jugera convenable et que je choisirai selon que nos Constitutions et nos lois le permettent. Je lui demande aussi la permission de dépenser ce qui paraîtra juste, et la facilité de mettre l'argent que j'aurai en dépôt aux mains de mon compagnon à titre de dépositaire agréé par votre Révérence. Pour le cas où ce sera nécessaire, je demande aussi le pouvoir d'user de quelques dispenses en ce qui concerne nos Constitutions, comme de manger de la viande, ou de ne pas aller à pied, sauf de porter du linge, car sur ce point je ne demande pas de dispense, on n'a pas à m'en donner, il n'y a aucun motif. Je supplie votre Révérence de m'écrire sa réponse à toutes ces questions en marge de cette lettre, pour que je m'en souvienne. — Madrid, 20 mai 1643.

Et Jean entra en fonctions. Il fut d'un dévouement total pour son royal dirigé, dont la jeunesse n'avait pas été sans orage, mais qui s'était converti à de plus austères pensées. Il écrivit pour lui un petit traité de l'examen de conscience, une Préparation à la mort. Mais l'administration du Sacrement de Pénitence n'était pas le tout de sa fonction. Le confesseur royal assistait à tous les conseils royaux. Dans les affaires ecclésiastiques, le roi déférait généralement à son avis. Même ès choses temporelles, il en imposait à tous par la surnaturelle hauteur de ses vues : tel, à peu près en même temps, Vincent de Paul au conseil de conscience de la régente Anne d'Autriche. Jean étonnait le conseil par sa rapidité à s'assimiler les questions, par la netteté de ses avis et la force des raisons dont il les appuyait. L'Espagne pouvait beaucoup attendre de lui, si dès l'année suivante une mort prématurée ne l'avait emporté (17 juin 1644) à la frontière aragonaise, au cours de la campagne que le roi avait dû entreprendre contre la Catalogne révoltée. Il prit, en mourant, Jésus-Christ à témoin qu'il n'avait jamais rien conseillé ni dit au roi qu'il ne le crût expédient pour le meilleur service de Dieu, l'intérêt de l'Etat et le bien du prince.

Le P. Lavaud, commentant l'avertissement au lecteur où Jean, dès le seuil de son *Cursus theologicus,* chante la sublime ignorance supérieure à

toute science, met en parallèle l'intuition mystique et la connaissance laborieuse, et parle avec onction du nuage translumineux qui couvre le mont où Dieu se manifeste (comme à Moïse) aux âmes qu'il appelle à son intimité, — le P. Lavaud conjecture en Jean une âme de haute contemplation. Quand on médite ses dissertations sur la nature de la grâce, sur la mission des Personnes divines, sur leur présence subtantielle dans l'âme des justes, qu'elles habitent, dit-il, comme objet de connnaissance et d'amour jouissants, sur cette « *sigillation* par laquelle elles ébranlent si bien le cœur qu'elles lui sont manifestées comme présentes, » sur les dons du Saint-Esprit, surtout ceux d'intelligence et de sagesse, qui sont par excellence les dons de la contemplation mystique, on est frappé, malgré les défauts trop réels du style (style diffus, syntaxe un peu étrange), de son accent pénétré, de son enthousiasme vibrant, de son lyrisme ; et l'on ne se retient pas de penser qu'il parle d'expérience et qu'il a « pâti » personnellement cette prise de possession par Dieu du fond de l'âme livré par l'amour à l'envahissement divin.

Le P. Lavaud en cite comme exemple une page de ce Traité des Dons auquel Jean mit la dernière main quelques semaines avant sa mort, au cours même de cette campagne de Catalogne mentionnée plus haut. C'est la page où Jean nous décrit le don d'intelligence :

Par le don d'intelligence, le Seigneur illumine les sombres futaies de la foi, *revelat Dominus condensa*. Descendant de la montagne ombreuse de la foi qui la retenait captive, l'intelligence, dont l'œil est comme aveuglé, s'avance par la route du désert (Exod. xv, 22 ; Jer. xii, 12 ; xxxix, 4) jusqu'à la montagne de Dieu (Exod. iii, 1 ; iv, 27 ; III Reg., xix, 8) ; elle traverse une terre déserte, sans route et sans eau, pour se présenter ainsi, dans le sanctuaire, à son Dieu (Ps. lxii, 2). C'est là ce qu'éprouvent fréquemment ceux qui pratiquent assidûment l'oraison avec leur foi nue et sèche : leur âme est aride et leur langue se colle à leur palais (Ps. xxi, 16), tant qu'ils ne font que croire, sans pénétrer à l'intérieur des mystères de Dieu. Mais lorsque le Saint-Esprit commence à souffler intérieurement avec le souffle qui fait couler les eaux (Ps. cxlvii, 18), lorsque, par le don d'intelligence, il nous ouvre le sens, épanchant les richesses cachées dans le midi (Job. xxviii, 11), je veux dire nous envoyant les chauds effluves de son amour pour nous faire sentir et goûter intérieurement combien est suave le Seigneur (Sap. xii, 1), alors la captivité de notre intelligence (II Cor., x, 55) est renversée comme le torrent qui voit sous le vent du sud (Ps. cxxv, 4) fondre les glaces qui l'emprisonnaient : les nuages s'enfuient (Ps. xvii, 13) et, l'aquilon disparaissant, le vent chaud du midi souffle (Cantic. iv, 16) sur les mystères de la foi, afin qu'ils répandent leurs aromates, comme l'odeur du champ plein de fleurs (Gen. xxvii, 27). Alors nos yeux deviennent semblables à l'œil de la colombe (Cantic. v, 12) qui a quitté la terre desséchée et sans eau pour venir habiter le long des ruisseaux coulant à pleins bords (Cantic. v, 12) ; l'âme n'est plus desséchée de soif (Judith xvi, 13), mais engraissée par l'abondance, inondée de lumière (Ps. lxii, 6). Et désormais son oraison se dirige toute droite, comme l'encens qui monte devant son Seigneur.

Il y a là une spontanéité d'accent, un lyrisme biblique, qui, dans une œuvre toute scolastique, s'expliqueraient malaisément si le théologien des dons ne les avait pas possédés dans un degré éminent, s'il n'avait fait l'expérience personnelle de leur activité et de leur vie, s'il n'avait pâti lui-même, et profondément, des choses divines.

III. — Dans *Revue thomiste* de juillet-août, longue étude du P. Lagrange sur la religion d'Aristote. La pensée religieuse d'Aristote se déduit de sa preuve de l'existence de Dieu par le mouvement. Comme point de départ, l'existence du mouvement. De ce point de départ, on s'élève à un être absolument immobile, à l'aide de deux principes : 1° Tout ce qui est mû, est mû par un autre ; 2° On ne peut remonter à l'infini dans la série des moteurs actuellement et essentiellement subordonnés. Il faut donc s'arrêter à un premier moteur qui ne soit mû lui-même d'aucun genre de mouvement ; premier moteur qui est unique, éternel, incorporel, indivisible, l'acte le plus pur, c.-à-d. non seulement l'intelligence, mais la pensée, qui se pense elle-même, et trouve dans cette pensée sa béatitude. Si bien qu'enfin Dieu est un vivant, éternel, très parfait ; la vie et une durée perpétuelle et éternelle sont son partage : tel est Dieu : φαμὲν δὲ τὸν θεὸν εἶναι ζῷον ἀΐδιον ἄριστον, ὥστε ζωὴ καὶ αἰὼν συνεχὴς καὶ ἀΐδιος ὑπάρχει τῷ θεῷ· τοῦτο γὰρ ὁ θεός.

Jamais le raisonnement humain n'avait abouti à donner de Dieu une idée aussi haute : esprit pur, tout à fait distinct du monde, intelligence suprême, pensée toujours occupée du seul objet digne d'elle, parfaitement heureux, souverainement parfait, enfermant toutes les perfections dans son unité absolue.

A quelle sorte de mouvement Aristote fait-il allusion ?

Ce mouvement, à s'en tenir à ses principes généraux, pourrait être tout passage de l'être en puissance à l'acte, comprenant l'existence elle-même, de sorte que, une fois l'existence du moteur immobile établie, si l'on redescend vers le monde pour examiner ce que le monde lui doit, on conclurait qu'il lui doit même d'être, c.-à-d. que le monde a été créé par Dieu. Ce pourrait être là le sens de la splendide formule par où Aristote a exprimé la relation du monde avec Dieu : — « C'est à un tel principe qu'est suspendu (ἤρτηται) le ciel, et (aussi) la nature. » Mais tel n'est pas le sens d'Aristote : Aristote n'admet pas la création. Pour lui, si le ciel est mû, ce n'est pas en passant de la puissance à l'acte d'être, mais dans le sens d'un mouvement local, qui doit être circulaire pour être continu et égal. Et comme c'est le point le plus rapproché du moteur qui reçoit le mieux son impulsion et donc qui va le plus vite, et qu'en fait le monde a son mouvement le plus rapide à sa circonférence, c'est donc là, à la circonférence du monde, que se trouve le moteur. Il y est sans être dans un lieu et sans dépendre du temps, parce qu'au delà du monde il n'y a ni lieu ni temps : c'est pourquoi la divinité, qui ne vieillit pas, s'y trouve dans « le siècle, » synonyme ici d'éternité.

Qui dit moteur et objet mû, dit mouvement créé dans l'objet mû par une impulsion donnée par le moteur : le moteur meut, donc il agit. — Mais ce n'est pas ainsi que l'entend Aristote : — « Le moteur agit *comme un objet aimé*, ὡς ἐρώμενον, et, par ce qui est mû, il meut tout le reste. »

Comme un objet aimé. Formule éblouissante. Les modernes parlent bien d'attraction universelle; mais ils savent très bien que ce n'est qu'une comparaison. Encore ne parlent-ils pas d'amour. Les mystiques, de cette idée d'une attraction ou d'un amour universel, ont déduit des visions magnifiques; ils en ont tiré une glose sublime de l'invocation *Cœur de Jésus roi et centre de tous les cœurs* (et de tout l'univers). Mais ce sont des mystiques; et les réalités où ils se meuvent ne sont point les mêmes que celles qu'envisageait Aristote.

Ce qu'a voulu dire Aristote, n'est point d'une clarté absolue. Ce qui est sûr, c'est qu'en affirmant si nettement que la seule activité qu'ait le moteur n'est point une activité propre, mais un attrait qu'il inspire, il a bien entendu lui refuser toute action productrice et même toute action en général, — et ce, *dans l'intérêt même de sa perfection*. La seule action qui soit compatible avec la perfection divine, c'est la contemplation pure, la pensée de la pensée. Est exclue toute action qui s'adresserait à d'autres; est exclue surtout toute production. Dieu est premier moteur, mais sans agir, ὡς ἐρώμενον : il n'a pas créé le monde (qui d'après Aristote est éternel), il n'a pas à s'en occuper; il se dégraderait à y penser. Pas de Providence donc. Platon avait affirmé avec la dernière énergie la Providence de Dieu sur le monde. Aristote ne la nie pas moins nettement. Même la connaissance de ce qui se passe en dehors de lui serait pour Dieu une imperfection : — « Car, dit-il, il est des choses qu'il vaut mieux ne pas voir plutôt que de les voir, sinon la pensée ne serait pas ce qu'il y a de meilleur. »

D'autre part Aristote insiste sur l'ordre de l'univers, sur le rapport de cet ordre avec la première cause. Mais cet ordre n'est nullement l'exécution d'un plan par une cause agissante. De cause efficiente il n'y en a pas. Le moteur n'agit que comme objet du désir. C'est l'amour toujours le même qui entraîne tout dans un mouvement régulier; à ce mouvement d'autres moteurs s'associent, ce qui détermine jusqu'en bas un ordre régulier. Le monde est régi par la finalité.

Démocrite, lui aussi, se passait de cause efficiente. Mais Aristote ajoutait ce qui manquait aux atomes de Démocrite, à savoir, ce moteur immobile sans lequel rien n'arriverait à se produire, et cette force intime et spécifique des choses que les atomes ne possédaient pas. Les atomes de Démocrite ne réalisaient l'unité des objets que par une rencontre accidentelle : Aristote admettait une forme qui était par rapport à la matière comme l'acte par rapport à la puissance, une forme active qu'il appelait entéléchie, ἐντελεχεία, parce qu'elle avait en elle-même son but (ἐν-τέλος-ἔχω) déterminé par sa propre nature : — non qu'elle fût son but à elle-même, mais parce qu'en agissant selon sa nature, elle atteignait son but propre, et, chaque chose suivant ainsi sa voie, la fin atteinte par chacune réalisait la finalité de toute la nature...

D'où vient cependant aux choses cette nature ? C'est ce qu'Aristote n'explique pas; c'est ce qui ne pouvait être expliqué que par la création d'après les idées éternelles platoniciennes. C'est cette soudure de Platon et d'Aristote qu'a réalisée la philosophie chrétienne.

Tels étant les rapports de Dieu avec le monde, qu'en est-il de l'homme ? Aristote a de l'âme une doctrine très différente de la doctrine de Platon. Il ne fait point de l'âme un être céleste associé malgré lui à un corps de chair qui lui serait un tombeau, comme disaient les Orphiques, ou du moins une prison. L'âme n'a aucune réminiscence d'une vie antérieure à celle qu'elle a en commun avec le corps. Elle en est l'énergie, l'acte, la forme. Sans elle il ne peut subsister; mais sans lui elle n'acquiert aucune connaissance. Ils sont distincts, mais ne forment qu'une seule substance. L'âme est intelligence cependant : comment ? Platon admettait l'existence de deux âmes, l'une qui est le νοῦς, l'intelligence, l'autre, âme sensible qui nous est commune avec les animaux. Aristote rejette ce dualisme : il n'y a pas plusieurs âmes; l'âme n'a même pas de parties; elle est par elle-même l'acte du corps. Alors, comment peut-elle atteindre l'intelligible ? La théorie d'Aristote là-dessus n'est pas la limpidité même; et l'on en a donné des interprétations divergentes. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que l'immortalité ne se concilie guère avec son système et qu'il semblerait ne la réserver qu'à une force encore plus étrangère au corps que n'est déjà l'âme intellectuelle de Platon.

Au surplus, cette notion d'immortalité ne peut avoir pour Aristote qu'une portée purement théorique, puisqu'il n'est jamais question chez lui de rétribution future : Dieu ne s'est pas occupé de nous pendant notre vie, il ne s'en occupe pas après notre mort. Platon est assuré que l'homme sera jugé selon ses œuvres, et il fait de cette sanction le plus solide appui pour sa morale; Aristote n'y fait jamais allusion. Dans tel ou tel cas il a pu parler des morts comme tout le monde : « Prétendre, dit-il, que le sort de nos enfants et de nos amis ne nous intéresse en aucune façon (après notre mort), serait une assertion trop dure et trop contraire aux opinions reçues. » Mais il ne parle jamais de craintes ou d'espérances pour l'au-delà. Après les développements émouvants de Platon, ce silence équivaut à une négation, tempérée par une raison d'opportunisme.

D'où vient la morale ? Elle ne vient pas de Dieu, puisque Dieu ne s'occupe pas de nous, ne s'abaisse pas à penser à nous, à nous dicter des commandements. Et pourtant il y a une morale, dans l'œuvre d'Aristote. Il y en a même deux : l'une, œuvre de sa jeunesse, la *Morale à Eudème;* l'autre, œuvre de

son âge mûr, la *Morale à Nicomaque*. La première se mesure sur ce qu'on sait de Dieu, sur ce qu'exige son service : « Dieu n'est point un maître qui exerce l'empire, mais celui à cause de qui la prudence (φρόνησις) commande. » Le premier moteur n'est point un moteur imprimant une impulsion par son action propre : il entraîne seulement comme un objet aimé. Faire ainsi dépendre la vertu de la vue qu'on a de Dieu, de l'attrait qu'il exerce sur nous, c'est une conception qui ne manque pas d'élévation. — La *Morale à Nicomaque*, au contraire, est toute entière fondée sur la raison appréciant les rapports moyens des choses. Ce n'est plus Dieu qui entre en scène comme dans *Eudème*.

Entre ces deux morales il y a contradiction. On a essayé d'attribuer à un autre qu'Aristote la morale eudémienne. Ce qui est sûr, c'est que, si elle est d'Aristote, elle ne représente que le premier stade de sa pensée. C'est dans la *Morale à Nicomaque*, dans la vertu purement rationnelle de la *Morale à Nicomaque* que nous trouvons la pensée définitive du Philosophe, le terme du mouvement d'un esprit de plus en plus épris de la science pure et purement humaine.

Après ce que nous venons de dire, on comprend que la question de la religion n'a pas dû se poser beaucoup pour Aristote. Qui dit religion, dit relation entre Dieu et l'homme. Or, du côté de Dieu, rien à attendre, puisque aucune prière ne peut arriver jusqu'à lui, et qu'il ne regarde jamais un monde qu'il n'a pas créé. Dieu ignore et doit ignorer tous les hommes durant l'éternité. Devant une si haute nature, tout le devoir de l'homme ne peut que se ramener à un sentiment d'admiration.

Il y a bien ces autres moteurs qu'Aristote admet présider aux mouvements des astres, au nombre de 47 ou de 55, qui sont immobiles, eux aussi, et transcendants, quoique subordonnés au premier moteur unique, qu'il appelle des dieux aussi et qu'il assimile ou essaie d'assimiler aux dieux du vulgaire, encore que sur leur compte sa pensée n'ait jamais été très claire, ni consistante, et qu'il se contente de manifester une préférence évidente pour une unité définitive : ἱκανὸν δὲ καὶ ἕν. C'est à ceux-là que le vulgaire multipliait ses prières ; mais Aristote ne s'est jamais associé à ces demandes, souvent insultantes pour la divinité. Tout ce qu'il croit qu'on puisse attendre d'eux, c'est une bonne nature, encline à la vertu : — « On croit, dit-il, qu'il y a des hommes qui sont naturellement vertueux, que d'autres le deviennent par habitude, et d'autres par l'effet de l'instruction ; mais il est évident qu'il ne dépend pas de nous de l'être par nature, et que c'est un privilège que des hommes véritablement favorisés de la fortune tiennent *de quelque cause divine*. » Fortune, nature, cause divine, tout cela sous sa plume signifie à peu près la même chose. En tout cas, cette bonne nature, on l'a ou on ne l'a pas : il ne viendra à l'esprit d'aucun homme fait de la demander aux dieux.

Voilà pour la théorie. Mais, *in praxi*, l'homme d'Aristote étant destiné à vivre en commun, le mieux est de s'associer au culte de la cité, sans dissimuler qu'on n'accorde aucune créance à la mythologie. Et c'est ce qu'il a fait, avec une ponctualité et presque une ostentation dont la vie de Platon ne fournit aucun exemple. Bien plus, en faveur des usages établis, il tolère, dans le culte des dieux, ce qu'il réprouve comme moraliste :

> Que les magistrats donc veillent soigneusement à ce que l'on ne rencontre nulle part aucune statue, aucun tableau qui représente les actions de ce genre (obscène), *sinon* dans les lieux consacrés aux divinités particulières auxquelles la loi attribue ce culte, qui tient de la bouffonnerie. D'ailleurs elle n'autorise que les hommes d'un âge plus avancé à faire les sacrifices à ces dieux, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs enfants et leurs femmes.

En somme, vis-à-vis de la religion de son pays, Aristote garde l'attitude d'un incroyant qui vit correctement, observant les fonctions sacrées comme les autres. Il n'a évidemment pas à cœur d'y rien changer, ayant assez d'autres préoccupations scientifiques.

IV. — Maintenant, en regard de cette théologie d'Aristote, avec ses fluctuations, ses lacunes, l'impossibilité de concilier des éléments contradictoires, mettez la théologie de S. Thomas : quelle misère que l'œuvre grecque ! Elle n'apparaît plus que comme une ruine anticipée, des matériaux épars que le grand architecte chrétien n'a même pas pu employer tous dans un édifice construit par lui sur une autre base. D'où il serait injuste de conclure à l'infériorité du génie d'Aristote, puisque d'autre part S. Thomas a vraiment été à son école et lui doit beaucoup, et que surtout il avait l'avantage de la doctrine chrétienne, complète et cohérente, sur Dieu, le monde, l'homme et leurs rapports.

Où le génie de Thomas éclate, dit le P. Lagrange, c'est dans l'usage qu'il a fait de quelques théories d'Aristote. Le vulgaire dit, non sans raison, qu'il l'a baptisé. Le Philosophe était très mal vu dans l'Eglise, et avec raison. Fallait-il cependant abandonner aux adversaires du Christ cette admirable encyclopédie de presque tout le savoir ancien, cette logique impeccable, cette morale si bien ordonnée, tant de vues justes sur l'histoire naturelle, la politique, la rhétorique, la poésie ? Le point faible, en comparaison avec le christianisme, était la théologie, si élevée qu'elle ait été au-dessus des opinions anciennes ; mais on pouvait l'assainir. — Par un coup hardi, Thomas affirma qu'il ne répugne pas absolument que la Création soit *ab æterno*. Dès lors il n'était plus nécessaire de conclure que c'était nier la création que de soutenir si fortement l'éternité du monde. Aristote, logiquement, aurait dû reconnaître Dieu comme créateur [1]. Dès lors tout changeait de face. On pouvait confesser sa science infinie de tout, sans qu'il fût obligé de l'emprunter à des êtres inférieurs, puisqu'il connaissait tout en lui-même,

[1] S. Thomas a bien cru trouver le dogme de la création chez Aristote ; mais le P. Lagrange montre bien que son exégèse repose sur une assimilation injustifiée entre les *principia* de la version latine et les ἀρχαί du texte grec : « Le latin *principia* semblait indiquer une *rationem essendi*, tandis que les ἀρχαί sont plutôt les éléments dominateurs des astres éternels, d'autant plus vrais *(verissima)* qu'ils ont plus d'être, et qui donnent l'être aux autres choses selon le mouvement des générations, mais ne sont point pour cela la cause universelle de tout l'être. »

comme cause de tout. Etant créateur de tout, il conservait tout par un acte semblable ; et par conséquent l'impulsion du premier moteur, au lieu d'être un simple attrait, au lieu d'être appliquée au seul premier ciel, agissait non seulement sur tous les corps, mais excitait toutes les pensées et les vouloirs des êtres intellectuels. Dieu était partout dans le monde par son action, sans cesser d'être absolument distinct du monde et transcendant. Tout le reste suivait dans une admirable synthèse. — Le traité de l'âme comportait les mêmes retouches. Cette exégèse de Thomas était bienveillante. Mais, comme il s'était servi d'Aristote très largement pour la formation logique de son esprit, pour l'exposé des principes métaphysiques, pour l'analyse de l'âme humaine, des passions, des actes moraux, Thomas a fait au vieux Philosophe le crédit d'induire de quelques-unes de ses propositions tout ce qu'on pouvait en tirer de bon selon la logique.

Cette comparaison entre Aristote et S. Thomas montre, une fois de plus, combien peu la théologie chrétienne a dû au génie du maître ancien. Aristote a été peu connu des premiers siècles de l'Eglise. S. Justin ne lui accorde rien de sa sympathie pour Socrate et pour Platon. Tatien l'a englobé dans sa réprobation du paganisme, ayant bien vu qu'il avait nié la Providence et l'immortalité de l'âme. Athénagore ne l'a pas compris. On n'abordait pas volontiers ce monument incomparable d'une science qui paraissait à bien des chrétiens ou trop subtile ou tout à fait vaine. On ne l'a pas consulté beaucoup non plus lors des grandes controverses trinitaires et christologiques du IVe et du Ve siècle :

Non, c'est à S. Thomas d'Aquin, et à la forme qu'il lui a donnée, qu'Aristote doit son rang et sa domination. C'est dans les articles de la *Somme*, si propres à inspirer le goût de Dieu, qu'on entrevoit le vrai sens de la proposition obscure d'Aristote, que Dieu est l'objet du désir.

V. — Ce manque de synonymie que le P. Lagrange vient de relever entre le grec ἀρχή et le latin *principium*, est un inconvénient qui n'a cessé de se reproduire tout le long des controverses entre théologiens grecs et théologiens latins. Se rappeler, par exemple, combien l'on a eu de peine, au IVe siècle, à fixer le sens des mots latins *essentia, natura, substantia, persona*, et à combien d'honnêtes gens il est arrivé de traduire le grec *hypostase* par *substantia*, qui en semble en effet au premier abord la traduction littérale *(sub-stare,* ὑπὸ-στῆναι). De même pour la procession du Saint-Esprit et le *Filioque*, comme le montrait l'autre jour le P. V. Grumel dans un érudit travail, *S. Thomas et la doctrine des Grecs sur la procession du Saint-Esprit (Echos d'Orient*, juillet-septembre 1926). Ni les Latins ne comprenaient les formules grecques, ni les Grecs ne comprenaient les formules latines. La tâche du IIe Concile œcuménique de Lyon, où fut signée l'union en 1274, devait être de leur montrer que les uns et les autres, en un langage différent, exprimaient la même vérité traditionnelle. S. Thomas, sans se dégager absolument lui-même de tout malentendu terminologique, a su, en défendant le dogme et la formule latine, rendre justice à la formule traditionnelle des Grecs : rôle d'unisseur et de conciliateur qui convenait à son âme pacifique et sereine. Ce rôle, il aurait été heureux de le remplir à ce concile de Lyon si la mort ne l'eût pris en route ; il aurait été la plus brillante lumière de cette assemblée où le B. Grégoire X avait convoqué les plus célèbres docteurs de l'époque, S. Bonaventure, le B. Albert le Grand, qui y siégèrent, le B. Pierre de Tarentaise, qui s'y trouvait déjà comme archevêque de Lyon.

Multa quæ bene sonant in lingua græca, dit S. Thomas (dans son *Contra errores Græcorum)*, in latina fortassis bene non sonant, propter quod eamdem fidei veritatem aliis verbis Latini confitentur et Græci... Ad officium boni translatoris pertinet ut ea quæ sunt catholicæ fidei tranferens, servet sententiam, mutet autem modum loquendi secundum proprietatem linguæ in quam transfert.

Une traduction n'est point un décalque ; et le P. Grumel nous cite de multiples exemples de formules ou locutions grecques qui ne sont pas exactement traduites par les formules ou locutions latines correspondantes. *Ab* ne correspond pas à ἐξ, et S. Thomas l'a senti ; — αἰτία a une signification plus étendue que *causa*, et S. Thomas propose d'éloigner ce mot *causa* de l'usage latin et lui préfère *principium*, qui a l'avantage d'exprimer la consubstantialité, ou mieux encore le mot *auctor ;* — *principium*, par contre, a une extension plus grande que ἀρχή, qui désigne une origine toute première, une origine qui n'a pas d'origine, du moins dans le même ordre, tandis que, pour S. Thomas, un même peut être d'un principe et être principe ; — ἐκπορεύεσθαι a le sens restreint de provenir d'un principe premier, absolu et sans principe, nuance qu'ignore le mot correspondant *procedere ;* et c'est pourquoi les Grecs réservent absolument ce mot ἐκπορεύεσθαι à la procession *ex Patre*, et ne l'appliqueront jamais à la procession *ex Filio :* c'est d'autres termes qu'ils se servent pour reconnaître l'efficience du Fils, προχεῖσθαι, ἐκλάμπειν, προχωρεῖν (ce dernier mot, quant à sa formation littérale, correspond exactement à *procedere)*, et spécialement ἐκπορεύεσθαι διὰ Υἱοῦ : l'hérésie ne commence que là où ce rôle du Fils est rejeté, où tout lien d'origine est rompu entre le Fils et le Saint Esprit. — Pour exprimer la procession du Saint-Esprit d'une manière active, les Grecs ont le verbe προβάλλειν et le substantif προβολεύς (dont la traduction littérale serait *projicere, projector) ;* les Latins ont *spirare, spirator*, qui sont de sens plus étendu et peuvent convenir aussi bien au Fils qu'au Père, puisqu'aucune idée d'origine première n'y est impliquée, — tandis que les termes grecs ont le même sens restreint que leur corrélatif ἐκπορεύεσθαι et ne conviennent qu'au principe absolument premier et dès lors ne sont jamais appliqués qu'au Père.

L'une et l'autre terminologie a ses avantages. Les Grecs ne veulent pas du *Filioque* (parce que de fait leur mot ἐκπορεύεται ne répond pas à notre *procedit) ;* ils disent : *du Père par le Fils.* C'est qu'ils ont conçu la Trinité comme un diagramme

en ligne droite, parce qu'ils étaient portés à considérer *l'ordre d'origine* plutôt que l'égalité des personnes. Les Latins au contraire, ayant fixé davantage leur attention sur *l'égalité des personnes,* ont dit : *du Père* et *du Fils.* Comme il n'y a pas d'expression unique qui rende cette double nuance, les deux formules se complètent très heureusement, et chacune supplée à l'indigence de l'autre.

Aussi, loin de les opposer, S. Thomas reconnaît ce que la formule *per Filium* renferme de sens et de vérité propre, et, de plus, montre qu'elle ne peut se comprendre qu'au moyen de la formule *ex Filio,* en exposant une belle doctrine de la médiation qui est possible dans la Trinité *(S. Th.,* I, q. XXXVI, a. 3, ad 1 et 2) : il y a unité de vertu et d'action spirative, et c'est pourquoi on ne peut pas considérer le Fils comme un instrument du Père ni dire que le Saint-Esprit procède davantage du Père que du Fils. Toute la médiation consiste dans l'ordre de nature des Personnes, savoir, que le Fils est du Père, et le Saint-Esprit est du Père et du Fils : le Saint-Esprit ne serait pas du Père et du Fils, si le Fils n'était du Père, ou, plus simplement : la procession du Saint-Esprit dépend de la génération du Fils. Sans celle-ci, celle-là ne serait point. Il y a un ordre entre les spirants ; il n'y en a pas dans la spiration elle-même, qui est une, simple, identique, indivisible. Et ainsi la formule *per Filium* n'a de vérité que si elle est expliquée par la formule *ex Filio.* Supprimée la communauté de vertu et d'action spirative dans le Père et le Fils, l'expression *per Filium* serait réduite à signifier que le Fils serait un pur instrument du Père dans la production du Saint-Esprit. *Ex Filio* empêche *per Filium* de signifier une cause instrumentale, mais *per Filium* empêche *ex Filio* de signifier un second principe. Il faut les joindre ensemble pour avoir une expression plénière du dogme de la procession du Saint-Esprit. Les Latins ont approuvé la formule grecque et en ont enrichi leur théologie. Les Grecs ont repoussé la formule latine, jusqu'aujourd'hui ; mais il faut espérer qu'un jour ils ouvriront leurs yeux à la vérité et leur cœur à la paix. Ce jour-là, voici en quels termes le P. Grumel prévoit que pourra se faire la conciliation :

Les Grecs ne reprocheront plus aux Latins comme une hérésie ou une erreur de dire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, ni de dire que le Fils est principe du Saint-Esprit, car les termes *procéder* et *principe* ont en latin un sens beaucoup plus large que leur correspondant grec et ne signifient point que le Saint-Esprit provient du Fils comme d'un principe à part du Père, comme si le Fils tenait cette perfection de lui-même et non du Père. — Les Latins, de leur côté, n'obligeront pas les Grecs à modifier leur manière de s'exprimer traditionnelle, et à dire que le Saint-Esprit ἐκπορεύεται ἐκ τοῦ Υἱοῦ, ou que le Fils est une ἀρχή ou un αἴτιος ou un προβολεύς du Saint-Esprit avec le Père, ou que la Filiation est une ἐκπόρευσις. Ils pourront et même devront continuer à dire : ἐκ τοῦ Πατρὸς δι'Υἱοῦ ἐκπορεύεται. Mais surtout ils devront, car c'est là qu'est l'essence du dogme, conserver à cette expression δι'Υἱοῦ son sens obvie et patristique d'*efficience réelle* ayant pour résultat non la manifestation, mais l'existence même et la Personne du Saint-Esprit. Alors, la même foi sera proclamée dans la diversité des langues et des formules. Cette diversité, loin d'être un défaut, restera une richesse, puisqu'elle permettra d'exprimer des aspects du dogme impossibles à traduire en une seule formule. Et ainsi chaque Eglise, consciente de l'appui qu'elle donne et de celui qu'elle reçoit, pourra demeurer fidèle à sa formule traditionnelle, et continuer à rendre par là un hommage spécial au visage de la vérité qu'elle s'est accoutumée à contempler.

VI. — Sous ce titre : *Directives archiépiscopales,* la *Semaine religieuse de Rouen* a publié un grave document dont on retrouvera les parties essentielles dans *Nouvelles religieuses* du 15 juillet. En voici la conclusion :

... On a beaucoup parlé, ces jours-ci, d'apaisement politique et on a eu grandement raison, car de l'union dépend la réalisation d'un plan financier salutaire. Mais ce mot d'apaisement a recouvert jusqu'ici tant d'actes de tyrannie chez les persécuteurs, et, ajoutons-le, donné prétexte à tant d'abandons, de capitulations et de trahisons chez les nôtres, qu'il est devenu quelque chose comme de la fausse monnaie. Il nous faut des actes.

Que le gouvernement décore des religieuses, geste excellent. Mais si, en même temps, il les expulse, confisque leur couvent ou leur y rend la vie impossible, et par-dessus tout, maintient sur leur tête, comme une épée de Damoclès, les lois contre les Congrégations en les déclarant intangibles..., geste vain, geste faux.

Que le gouvernement se fasse représenter officiellement aux cérémonies religieuses pour les morts de la guerre, aux commémoraisons des grands hommes de l'Eglise, tels que le cardinal Lavigerie, geste excellent. Mais si en même temps il fait bafouer cette Eglise dans son enseignement officiel, si dans les Congrès de la Ligue de l'Enseignement présidés par la Maçonnerie, ses propres ministres proclament que cette laïcité dont ils sont les serviteurs avant d'être les serviteurs de la France, est la négation du catholicisme et qu'elle ne sera réalisée que lorsqu'il sera mort..., geste vain, geste faux.

Voilà pourquoi, si l'on veut que nous croyions aux promesses d'apaisement, il nous faut des actes d'apaisement, c.-à-d. pour commencer, la suspension, *officiellement proclamée,* de toute loi dirigée contre les libertés publiques et en particulier les libertés religieuses.

M. Malvy lui-même fit cela à la déclaration de la guerre de 1914, lorsqu'il proclama que tant que dureraient les hostilités, on n'appliquerait pas les lois contre les Congrégations. Pour avoir nos contributions volontaires, pour nous faire accepter la pénitence fiscale, on nous dit que la situation du pays est aussi grave que pendant la guerre, que maintenant comme alors tous les Français doivent s'unir pour le sauver, et on fait appel à notre patriotisme ; mais alors, qu'on prenne les mesures que M. Malvy lui-même estima alors nécessaires.

Combien, à plus forte raison, ne doit-on pas aggraver par de nouvelles mesures persécutrices et de nouvelles offensives religieuses la désunion que l'on prétend faire cesser ! Or, les projets Daladier sont des mesures de persécution, et le projet de l'Ecole unique est la plus formidable offensive antireligieuse qui ait été préparée par les Loges et la Ligue de l'Enseignement ; tout cela doit disparaître des travaux parlementaires et extraparlementaires si on veut vraiment l'apaisement.

Enfin et surtout il faut, pour que l'union règne, que les catholiques ne soient pas mis hors la loi et que,

par exemple, au nom de la laïcité, l'Etat refusant de reconnaître les services qu'ils rendent à la patrie dans leurs écoles primaires, leurs collèges secondaires et leurs Universités, continue à frapper ces établissements d'un ostracisme radical, leur refusant les subsides qu'il donne aux orphéons et aux fanfares laïques, et aux pêcheurs à la ligne [1].

Nous voulons de la loyauté et de la clarté dans la politique : les équivoques, les compromissions, les abdications ne sont pas de mise quand il s'agit de sauver un pays conduit à la ruine par nos adversaires.

C'est pourquoi, lorsque demain des hommes solliciteront les voix des électeurs, nous, catholiques, en tant que catholiques, nous ne leur demanderons pas ce qu'ils pensent au point de vue financier, extérieur ou colonial, nous leur demanderons s'ils sont décidés à se faire les champions convaincus et ardents de nos libertés. S'ils ne peuvent ou ne veulent nous répondre, qu'ils n'aient pas à compter sur nous. Si l'on veut de nous, il faut nous prendre comme nous sommes. Notre religion, c'est notre foi avec toutes les lumières qu'elle projette dans tous les domaines. Notre religion, c'est l'Eglise catholique avec tous les droits que lui donne sa nature de société parfaite. Notre religion, ce sont nos Ordres religieux où s'épanouit la perfection de l'Evangile.

VII. — *Semaine religieuse* de Québec, 17 juin : **consultation à propos de trois clubs d'action sociale et civique fondés récemment à Québec. Ces trois clubs font profession de neutralité ; leurs membres doivent s'abstenir absolument de faire entrer la religion en ligne de compte dans leur action sociale : dès lors ils ne sauraient être approuvés par l'Eglise.**

Un de ces clubs s'appelle le *Rotary* : **« Le *Rotary*, disait l'un de ses chefs, vaut tout ce que nous y mettons ; et la chose qui fera croître le *Rotary*, qui lui fera franchir *les barrières invisibles de la race et de la religion*, c'est la transformation de chaque *Rotarien* tiède et indifférent en un *Rotarien* alerte et plein d'ardeur. »**

Un autre de ces clubs, c'est le *Kiwanis* ; et son président « international » laissait même échapper, entre Jésus-Christ et Confucius, un rapprochement qui constitue bien une violation de la neutralité : — « Le *Kiwanis* est un grand et irrésistible mouvement qui a pour but de réaliser les plus belles vertus civiques... Il propose à tous cette parole : *Ce que nous faisons pour nous-mêmes meurt avec nous ; ce que nous faisons pour les autres vit et est immortel.* Cet idéal du *Kiwanis* est vieux comme le monde : Confucius l'avait exprimé avant Jésus-Christ. »

Le club *Lions* a pour devise : *Liberté, intelligence, sécurité nationale ;* et voici le sens qu'il attribue aux cinq lettres qui composent son nom : « *L* veut dire loyauté à la patrie, à la communauté et au foyer ; *I (Individual integrity)*, honnêteté personnelle en pensées, en paroles et en actes ; *O (Our Flag, Our Language)*, notre drapeau, notre langue ; *N*, nouvel idéal, nouvelles espérances, nouvelles ambitions pour nos affaires et pour notre profession ; *S*, service fondé sur la loi d'or *(golden rule)*. »

On objectera peut-être que dans un pays de religions mixtes, ces sociétés sont aussi inévitables que les sociétés commerciales neutres. Oui ; mais les sociétés purement commerciales ne prétendent point former l'opinion publique ni lui fournir un corps d'enseignement social, comme le veulent faire et le font ces clubs. Une société commerciale fait des affaires ; elle ne fait pas de prêches.

Ce sont là choses d'Amérique, mais qui ont vite fait de traverser l'Océan. Ce sont là jeux de nos ennemis, qui, comme le disait naguère un franc-maçon de Québec, organisent ces sortes de sociétés à étiquette neutre « pour amuser l'ennemi (c'est-à-dire le catholique), l'occuper et l'empêcher ainsi de nuire, » *societies organized to amuse the ennemy and to keep him out of mischief*. C'est leur tactique aussi en France : rappelez-vous les diaboliques résultats que feu Sarcey attendait de la neutralité dont il faisait le programme des *Annales*.

Léon XIII, dans son Encyclique *Longinqua Oceani*, du 6 janvier 1895, mettait les fidèles des Etats-Unis en garde contre le péril :

Quant à l'enrôlement dans les sociétés, une extrême précaution doit être prise pour ne pas être entraîné dans l'erreur... Si donc il existe une société dont les chefs ne soient pas des personnes fermement attachées au bien et *amis de la religion*, et si cette société leur obéit aveuglément, elle peut faire beaucoup de mal dans l'ordre public et privé ; elle ne peut pas faire de bien. De là une conséquence : c'est qu'il faut fuir non seulement les associations ouvertement condamnées par le jugement de l'Eglise, mais encore celles que l'opinion des hommes sages, principalement des Evêques, signale comme suspectes et dangereuses. Bien plus, et c'est un point très important pour la sauvegarde de la foi, les catholiques doivent s'associer de préférence à des catholiques, à moins que la nécessité ne les oblige à agir autrement.

Cette question de l'enrôlement des catholiques dans des groupements qui ne sont pas catholiques sera toujours actuelle tant que l'unité religieuse du monde ne sera pas réalisée. On sait avec quelle urgence elle s'impose à nous depuis la Lettre du Souverain Pontife au cardinal Andrieu au sujet de l'*Action française*. On lira là-dessus la brochure que M. Maritain vient d'écrire sous ce titre : Une opinion sur Charles Maurras et le devoir des catholiques, in-16 de 77 p., 5 f., Paris, Plon [1]. Nos lecteurs savent en quelle estime et en quelle amitié M. Maritain est tenu ici, et partout. Il est un fervent de la philosophie thomiste. Il en est l'apôtre dans sa chaire de l'Institut catholique de Paris et dans tout ce qu'il écrit. Il est apôtre, non pas sur le terrain philosophique seulement, mais apôtre *simpliciter* : converti lui-même du protestantisme,

[1] Sur « l'incident du Trocadéro », ou le refus opposé par le Ministère de l'Instruction publique aux sociétaires de la Comédie Française de jouer au cours d'une fête organisée au Trocadéro au profit d'œuvres catholiques, voir le Rapport adressé au ministre (Lamoureux) par Georges Le Roy, sociétaire de la Comédie Française, fondateur de la Fédération du Théâtre de France : **L'Incident du Trocadéro, 7 mai 1926** *(Molière et la Charité)*, in-16 de 24 p., 1 f., Paris, Editions *Spes*. — Du même auteur nous avons annoncé déjà cette année *Le Théâtre et les Consciences*, Conférence donnée à la Salle de Géographie le 12 déc. 1925 (Paris, *Spes*).

[1] Voir aussi, sur cette question, les pages si élevées et si profondément sacerdotales que le P. du Passage vient de donner aux *Etudes*, 5 octobre.

il a été, en mainte conversion de nos jours, l'instrument de la grâce divine. Il n'a jamais adhéré à l'*Action française ;* mais, dit-il, il a pour beaucoup de ceux qui en font partie la plus grande amitié ; et c'est en raison même de cette situation qu'il a pensé pouvoir et devoir rappeler des principes essentiels que les passions de la lutte portent souvent à oublier. La majeure partie de ses pages d'aujourd'hui ont été écrites l'an dernier, en l'automne de 1925. Il les reprend, et les complète. Il étudie successivement le problème théorique : politique et théologie, dépendance nécessaire de la politique vis-à-vis de la théologie, — puis le problème pratique, ou le danger, pour des catholiques, de s'enrôler sous un chef politique incroyant. Il rappelle à nos contemporains :

Que la société divinement instituée pour mener l'homme à sa fin dernière, l'Eglise, a nécessairement un pouvoir indirect, *ratione peccati,* sur le domaine temporel ;

Qu'il n'y a, en fait, de bonne politique et de prudence politique parfaite qu'une politique chrétienne et une prudence politique informée par les vertus surnaturelles du chrétien ;

Que la science politique intégrale, quelque immense part qu'il convienne d'y réserver à l'observation et à l'induction, est non seulement d'un ordre supérieur à la science inductive, à une simple constatation physique de faits et de consécutions empiriques (prétendue sociologie au sens de Durkheim), mais d'un ordre supérieur à la philosophie ; pour être vraiment complète, elle doit se référer au domaine de la théologie, et c'est bien en tant que théologien que S. Thomas a écrit le *De regimine principum* : en effet, les fins sont dans l'ordre pratique ce que les principes sont dans l'ordre spéculatif, la connaissance des actes humains et en particulier de la bonne conduite de la cité humaine ne saurait donc exister comme science intégrale, comme corps de doctrine achevé, que si elle est rattachée à la fin dernière de l'être humain ;

Qu'au point de vue religieux, il y a danger à considérer l'Eglise dans les biens qu'elle dispense de surcroît (en tant qu'elle est la meilleure protectrice du bien social), plus que dans sa fin et sa fonction et sa dignité essentielle, qui est de dispenser aux hommes la vérité surnaturelle et les moyens de la vie éternelle, et qui lui confère un droit d'intervention dans les choses temporelles :

> L'apologétique de l'ordre humain et social, telle qu'un Brunetière ou un Bourget l'ont développée, est certainement légitime, mais absolument insuffisante. Et s'il est vrai, au témoignage même de Léon XIII, qu'un des signes de la mission divine de l'Eglise réside dans le fait qu'elle seule offre une suprême et efficace garantie à la droite vie temporelle des peuples, il est vrai aussi que la vie surnaturelle apportée ici-bas par l'Eglise, royaume des cieux au milieu de nous, est d'une nature si transcendante, si proprement divine, que le catholicisme, comme Paul Claudel le remarquait récemment avec tant de force, ne saurait jamais se trouver vraiment *chez lui* dans les royaumes de la terre, et que l'ordre de la charité dépassera toujours à l'infini l'ordre humain le mieux établi. L'Etat, comme tel, a des devoirs envers Dieu, et il faut, en raison de ces devoirs comme pour le bien des âmes, que l'Eglise et l'Etat soient unis.

Un conseil pratique maintenant aux catholiques d'*Action française.* Ils ont bien pu répondre qu'ils n'ont jamais suivi Maurras dans ses opinions philosophiques et religieuses, que leur foi est pure de tout alliage d'erreur, qu'ils s'attachent et s'attacheront plus que jamais aux enseignements du Saint-Siège. — Très bien, c'est loyauté de leur part. — Mais, s'ils en restaient là, dit M. Maritain, cette réponse serait insuffisante. L'obéissance demande autre chose :

> L'affirmation de leur sentiment intégralement catholique comme *personnes privées* ne suffit pas à faire tomber les appréhensions manifestées par le Souverain Pontife. C'est une assurance portant sur l'esprit de *leur groupement comme tel* qui est ici nécessaire.

Ce qu'il s'agit de trouver, c'est un moyen de garantir les intérêts de la foi et de l'esprit catholique dans l'association elle-même qui les réunit *prise comme corps organisé,* non comme simple collection d'individus. Quel moyen ? C'est à eux d'y aviser. M. Maritain, cependant, notant que dans l'association purement politique dont ils font partie, il y a place non seulement pour des individus, mais pour des groupements variés, opine qu'ils pourraient s'organiser entre eux au sein même de leur parti, en un *groupement spécial, religieux et non politique,* ayant pour objet non pas l'action politique, mais la formation religieuse, l'étude de la doctrine catholique, des enseignements des Papes, de la théologie dogmatique et morale, — groupement constitué non par des sections politiques, mais par des cercles d'études, dirigé par des théologiens, et directement contrôlé par l'autorité ecclésiastique.

M. Maritain a soin de dire qu'il ne parle ici qu'en son nom personnel, sans mandat de personne ; et c'est à ce titre, purement documentaire, que nous le citons. Il ajoute ces nobles paroles :

> Ce qu'il importe d'éviter, ce sont les plus grands maux ; et dans un cas pareil, le plus grand mal pour un fils de l'Eglise, ce serait, je ne dis pas la désobéissance, dont il ne saurait être question, mais une obéissance réglée et *mesurée par des motifs et des raisons d'ordre humain et naturel,* non par l'esprit de foi : demi-obéissance indigne d'un chrétien.

Un chapitre final sur les écueils du nationalisme. Le nationalisme, l'amour de la cité ou de la patrie est un sentiment si fort que, sans l'équilibre supérieur dû à un esprit *surnaturel* très vigoureux, il verse aisément dans un excès. On n'a pas compris et on n'a pas suivi les exhortations des Souverains Pontifes en faveur d'une paix durable. On a péché tout au moins par omission :

> Le travail préparatoire de la difficile réconciliation tellement prônée par Benoît XV et Pie XI, travail auquel on pouvait appliquer les moyens de l'ordre intellectuel et spirituel et la lucidité d'une saine doctrine, on l'a laissé entreprendre par des *esprits généreux*

mais trop souvent démunis de la philosophie réaliste et des principes théologiques indispensables.

Si les hommes sont trop faibles pour retrouver par eux-mêmes les conditions de l'union, l'Eglise est là pour les aider... Qu'ils écoutent la voix des Papes, qu'ils comprennent le prix de l'obéissance surnaturelle, qu'ils se fient à une sagesse plus haute que la sagesse humaine... Croyez-vous que le Cœur du Christ est impuissant à rassembler en lui ses enfants ?

VIII. — Les *Nouvelles religieuses* achèvent (15 juillet) la publication d'une série d'articles émanés d'une plume italienne fort autorisée sur *Le gouvernement fasciste et le catholicisme en Italie*. L'auteur fait la part à la critique ; mais il rappelle que, pour apprécier avec équité, sur quelque terrain que ce soit, l'œuvre du fascisme, il faut se souvenir des conditions historiques au milieu desquelles il prit naissance. Ces « conditions, » c'était l'anarchie : on s'acheminait à grands pas vers la révolution sociale. Le fascisme est avant tout une réaction nationale contre le socialisme et le communisme antipatriotiques et contre le libéralisme politique qui leur avait frayé le chemin. Il a eu le courage insigne de rompre avec toutes les traditions anticléricales des gouvernements passés : voulant ramener l'Italie à ses vraies traditions spirituelles, il a pensé que la première et la plus vitale était la tradition religieuse, catholique. Plusieurs des ministres actuels sont catholiques pratiquants, comme M. Federzoni, ministre de l'Intérieur, M. Fedele, ministre de l'Instruction publique, M. Mattei Gentile, sous-secrétaire à la Justice. Ils en font profession publique. — Mussolini (discours pour le VII[e] anniversaire de la création des *fasci*, 28 mars 1926) :

Tout à l'heure, dans une cérémonie brève mais suggestive, le prêtre de *la religion qui est celle de nos pères et en laquelle nous croyons*, a béni 67 fanions de vos groupes.

M. Rocco, garde des sceaux, le 6 avril :

L'Etat fasciste a sa morale, il a sa religion : l'Italie ne peut être que catholique.

Mussolini, le 7 avril, quelques heures après l'attentat dirigé contre lui :

Nous représentons un principe nouveau dans le monde ; nous représentons *l'antithèse nette, catégorique, définitive*, du monde de la démocratie, de la ploutocratie, de la Maçonnerie, en un mot, *du monde des immortels principes de 89*.

Cela étant, vous ne serez pas surpris que le monde entier des immortels principes de la fraternité sans rien de fraternel, de l'égalité inégale, de la liberté qui vit de caprice, soit coalisé contre nous.

Au Chili, est entrée en vigueur, à la fin de l'an dernier, la nouvelle Constitution qui a établi, sans persécution, le régime de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle reconnaît à l'Eglise la personnalité juridique et la liberté d'acquérir et de conserver des biens. Elle maintient l'enseignement religieux dans les collèges de l'État. Elle assure l'entretien du culte pendant 5 ans par une subvention de 2.500.000 pesos, allouée à titre d'indemnité. — Grâce à ce nouveau régime, le Pape a pu multiplier les diocèses. Autrefois n'existaient que l'archevêché de Santiago avec trois suffragants et 2 Vicariats apostoliques. Désormais, 2 archevêchés : Santiago et Concepcion avec chacun 5 suffragants, 3 Vicariats apostoliques (Tarapacà, Autofagasta, Magellan) et la Préfecture apostolique d'Araucania. — Le Chili est maintenant en pleine paix religieuse. On signale un rapide accroissement des œuvres catholiques, principalement de celles qui s'occupent des ouvriers et des jeunes gens.

Notes très optimistes (*Nouvelles relig.*, 1[er] juillet) sur la Hongrie catholique d'après-guerre. Un symptôme qui ne trompe pas, c'est la multiplication des vocations ecclésiastiques et religieuses, qui étaient raréfiées sous l'ancien régime libéral et qui maintenant remplissent les Séminaires et les noviciats. Nous aurions aimé avoir des chiffres précis, qu'on ne nous donne pas. — On rappelle que le libéralisme, qui a dominé la vie politique du pays durant trois quarts de siècle, n'a cependant pas osé toucher à la législation scolaire : l'enseignement religieux est resté toujours obligatoire dans toutes les écoles primaires et moyennes. Une bonne moitié des classes lettrées (et même nombre de juifs et de protestants) ont fait leurs études dans des collèges tenus par des religieux (Bénédictins, Cisterciens, Jésuites, Piaristes, Prémontrés, etc.). — Une partie de l'élément juif s'étant gravement compromise dans la révolution d'octobre 1918 et dans l'ébullition communiste de 1919 (Bela Kun était juif), on jugea que ce groupe d'intellectuels sans conscience ni morale, journalistes, avocats, employés de banque, etc., constituaient un réel danger ; et, pour y parer, une loi fut portée (1920) édictant que les Juifs ne peuvent fréquenter les Universités et Ecoles Supérieures que dans la proportion qui correspond à leur pourcentage du total de la population, soit 5,5 %, — le fameux *numerus clausus* contre lequel le radicalisme des deux mondes jette feu et flamme. — Les catholiques sont royalistes légitimistes : « Sans roi, pas de Hongrie, » est un dicton admis partout. Les protestants (qui forment 28 % de la population totale) sont en majorité antilégitimistes. Mais personne ne croit que les frontières actuelles soient viables : la Hongrie mutilée fait l'effet d'un torse sans tête et sans membres : la tête, c'est le Roi ; les membres, ce sont les provinces arrachées en 1919 et données à la Tchécoslovaquie, à la Yougoslavie, à la Roumanie et aussi (pour une mince part) à l'Autriche. Entre les deux restaurations, monarchique et territoriale, les patriotes n'ont pas cessé de voir une connexion logique et juridique.

Schönere Zukunft du 25 juillet : le Dr Eberle, à propos des fêtes du 150[e] anniversaire de la fondation des Etats-Unis par la Déclaration d'Indépendance, souligne, d'une façon fort exclusive, le caractère matérialiste de la civilisation américaine, dominée par une oligarchie

financière relativement peu nombreuse, et ajoute que l'Amérique n'a pas eu de moyen âge. Moyen âge, cela veut dire approfondissement de la vie intérieure, sens de l'âme, idéalisme de la foi, subordination du matériel au spirituel, aux postulats de vérité et de beauté. Le moyen âge a, lui aussi, fait du commerce et de l'industrie ; mais voyez la différence entre des villes comme Nuremberg ou Venise, incarnations d'un idéal de beauté, et les villes américaines [1].

IX. — M. Pierre d'Hugues, collaborateur du *Journal des Débats*, publie, dans la Collection des Biographies contemporaines, une étude sur **Louis Le Cardonnel poète mystique**, in-18 de 72 p., 3 f., Paris, Editions *Spes*. Etude très informée de l'évolution psychologique qui, à trente-deux ans, en 1894, devait conduire le jeune poète au Séminaire français à Rome : né 1862 à Valence en Dauphiné ; études au Collège et au Petit Séminaire de Valence ; très répandu, entre vingt et trente ans, dans les cénacles qui commençaient à se former et où l'on cherchait à infuser à la poésie une sève rénovatrice ; en 1886, premier essai d'entrée au Séminaire d'Issy, pour peu de temps : il y avait toujours songé, dit-il, mais il fut long à se rendre ; revêt enfin la soutane à Rome en 1894 ; ordonné prêtre 1896 par Mgr Cotton ; exerce le saint ministère quatre ans dans son diocèse ; se rend à Ligugé en 1899, où il rencontre Huysmans ; rentre dans son diocèse, se livre à la prédication, se retire à Assise en 1905. Il avait publié son premier recueil l'année précédente (1904), à quarante-deux ans, au *Mercure de France*, le livre des **Poèmes**, où nous suivons l'évolution de son âme « à travers les songes platoniciens jusqu'au sacerdoce. » Il prépare à Assise son deuxième volume, **Carmina Sacra**, et un recueil de méditations en prose, les *Pages d'Assise*, que nous ne connaissons pas encore. Un troisième recueil de poésies a paru en 1924 : **De l'une à l'autre Aurore.**

« La grande poésie cardonnélienne est exclusivement mystique, dit M. d'Hugues... Elle est, aussi, presque exclusivement catholique. L'amour terrestre en est banni, à un degré inconcevable. Jamais poésie ne fut aussi pure, tout en demeurant émouvante et passionnée, lyrique en un mot... Dans le frémissement métaphysique, dans la passion de l'absolu, il est inégalable ; et, aussi bien, c'est là la source de la plus haute poésie... Nous avons d'autres poètes religieux. Mais il est notre seul poète mystique... C'est l'effusion mystique qui a éveillé le poète dans l'esthète et le littérateur... Une âme inspirée, un art limpide, voilà tout son génie ; mais c'est cela même qui est tout. »

De nombreuses citations, bien choisies, mettront le lecteur à même de se faire une idée de cette poésie.

[1] De même, M. François Veuillot, descendant de train à Montréal au sortir de Chicago, note (*Revue des Deux Mondes*, 15 août) :

«... Après l'évocation de la patrie lointaine en surgit tout à coup la vivante image : une ville (Montréal) qui aspire vers les cieux par des dizaines de dômes, de flèches et de clochers. *Voilà ce qui manque aux Etats-Unis* et, nous le découvrons soudain, ce qui manquait à nos yeux. »

Il rapporte, sur le Congrès Eucharistique, ce grandiose pronostic d'un Américain :

« C'est peut-être l'avenir de notre nation qui bouillonnait dans cette grandiose assemblée. Un peuple fort, ainsi que le rappelait le président Coolidge, a besoin d'une armature morale. Or de plus en plus, et sans méconnaître les efforts spirituels ni l'esprit religieux de nos frères séparés, le bloc homogène, compact et vivant des 20 millions de catholiques apparaît comme *la principale force intérieure des Etats-Unis*. Car les protestants s'émiettent en confessions multiples et, au dernier recensement, *50 millions d'Américains*, ce chiffre m'épouvante, ont déclaré n'appartenir à aucune religion. La puissance qui vient de s'affirmer à Chicago et d'y puiser un surcroît de vigueur et de rayonnement, sera peut-être, un jour, notre salut social. Qui sait ? le salut d'autres peuples encore. » Les Etats-Unis sont en train de devenir un peuple missionnaire. »

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Assise, par Alexandre Masseron. In 4° de 172 p., 115 gravures et 3 plans, 18 f. Paris, H. Laurens. — **L'Ombrie franciscaine,** par le P. Cavanna, O. F. M. In-8 écu de XIV-294 p., nombreuses photogravures hors texte, 20 f. Paris, Perrin. — **Le petit Pauvre au pays d'Assise,** par Edouard Schneider. In-16 de 260 p., 12 f. Paris, Grasset. — **L'histoire du Poverello d'Assise** *racontée à la jeunesse,* par le P. Vittorino Facchinetti, O. F. M. In-8 jésus de 150 p., nombreuses gravures en couleur, 15 f. Paris, Lethielleux.

Assise, de M. Masseron, fait partie de la Collection *Villes d'art*. Assise est en effet ville d'art non moins que de sainteté. Ville d'art parce que ville de sainteté. M. Masseron intitule *Au berceau de l'art italien* son chapitre III, qui remplit plus du tiers de son volume. Le berceau de l'art italien, ce fut Assise et la dévotion à S. François. Une magnifique efflorescence d'art, dès le XIII^e^ siècle même, se rattache au nom de S. François, non point par une initiative directe du Saint, par un « volontaire direct, » comme ce fut le cas pour les périodes d'art qui sont dues à l'action d'un Charlemagne ou d'un Léon X, mais par un rayonnement que n'a pas prévu sans doute ni voulu le Poverello, mais dont il est bien l'auteur et le créateur (ce n'est point non plus directement pour renouveler l'art que le Verbe s'est incarné et a voulu doter sa Mère d'une telle beauté : et cependant !). François, sans le vouloir, sans le savoir, a fait couler par le monde un flot nouveau de poésie. Le mouvement franciscain n'a pas été seulement un renouveau de sainteté ; il a été un renouvellement dans tous les domaines du beau.

C'est la thèse qui a été mise en une lumière magnifique à la fin du siècle dernier par l'Allemand Thode, en deux gros volumes dont la traduction française est malheureusement épuisée. C'est la thèse qui a été reprise chez nous par notre grand critique d'art G. Lafenestre en ses deux derniers (et ses deux plus beaux) ouvrages, *S. François d'Assise et Savonarole* (1911), *Vie et légende de S. François d'Assise* (1912).

« S'il (S. François) met en mouvement, avec une telle rapidité et un tel succès, les imaginations des artistes comme il a remué les âmes de la foule, c'est plutôt par contre-coup, par une suite d'actions réflexes prolongeant l'effet de sa parole et de sa pensée. Mais l'élan irrésistible que son enthousiasme, à la fois mystique et humain, idéaliste et naturaliste, imprime à l'activité des poètes, musiciens, architectes, sculpteurs, peintres, est d'autant plus fécond et durable, que cet élan n'est point celui d'un retour matériel à l'étude et la copie des œuvres antiques ou étrangères, — mais l'élan chaleureux et spontané de l'imagination, agitée et rajeunie par une intelligence nouvelle de la nature et de la vie, le seul élan fécond, vraiment et puissamment créateur... »

Le beau livre de M. Masseron est tout imprégné de ce sens de la fécondité artistique de S. François. Mais il est tout imprégné aussi de dévotion. Chez M. Masseron la ferveur franciscaine n'a jamais cessé d'aller de pair avec la ferveur artistique. Son *Assise* est le couronnement d'une série déjà longue de monographies et d'études de détail sur le moyen âge franciscain. Il rappelle que Dante déjà, moins de cent ans après la mort du Saint, proposait de changer le nom d'Assise, « qui dit trop peu, » en celui d'Orient, pour rappeler le lever du soleil de charité dont le rayonnement avait réchauffé le monde et fait monter dans ses membres

vieillis une sève nouvelle, — le lever aussi du soleil d'art dont l'aube déjà rayonnait au moment même où Dante écrivait... Dante ne prévoyait pas la gloire de ce nom d'Assise. Ce n'est plus aujourd'hui qu'il craindrait qu'Assise « dît trop peu » : Assise aujourd'hui dit tout, art et religion. Le livre de M. Masseron est un livre d'art, un livre de ferveur franciscaine aussi. M. Masseron est tous les ans pèlerin d'Assise, pèlerin d'art et pèlerin de franciscanisme. Souhaitons à tous les pèlerins d'Assise de se mettre à son école. Souhaitons-le leur au nom de l'art ; souhaitons-le leur aussi dans l'intérêt de leur âme.

C'est M. Masseron encore qui nous présente *l'Ombrie franciscaine* du P. Cavanna. Lui-même l'a pris comme guide de ses premières excursions en Ombrie, sur la recommandation de Jœrgensen, et il n'est pas, dit-il, de compagnon plus aimable et plus savant. Le P. Cavanna a exploré toute l'Ombrie, ses villes, ses campagnes, les ermitages qui se dissimulent parmi les gorges et les forêts, pour retrouver la trace des pas de S. François, décrire les lieux qu'il a sanctifiés, réunir tous les souvenirs qui demeurent encore de sa prédication et de sa pénitence. Il a eu l'heureuse idée de pousser jusqu'à l'Alverne, qui est non plus en Ombrie, mais en Toscane. Combien l'on serait heureux qu'il eût étendu sur l'Italie entière le champ de ses patientes et fertiles investigations ! — L'œuvre a paru en italien en 1910. Epuisée rapidement, on nous en donne enfin, en cette année du centenaire, l'élégante traduction française, œuvre de Wyzewa. Un très détaillé Index alphabétique.

M. Ed. Schneider s'excuse d'écrire sur S. François. Il n'y aura jamais trop de bons livres sur S. François. M. Schneider écrit avec son âme de chrétien et d'artiste ; il a été à plusieurs reprises pèlerin au pays du Poverello ; il a voulu y ressaisir ce qui subsiste de vie dans chacune des traces du passé ; il s'est pénétré des premiers recueils de souvenirs consacrés au Saint, les deux Celano, le *Speculum Perfectionis*, les *Fioretti*, les Trois compagnons, S. Bonaventure ; et de tout ce butin, fécondé par sa vénération, il a composé un rayon de miel qui portera partout, grâce à la magie du style, le parfum franciscain.

C'est pour les enfants qu'écrit le P. Facchinetti, l'auteur de la Trilogie si heureusement traduite l'an dernier *(Soyez joyeux, — Soyez amis, — Soyez apôtres)*. S. François, qui en toutes choses imitait le Sauveur, a aimé, comme lui, les enfants. Pour eux il a accompli plus d'un miracle. Il a donné leur simplicité, leur ingénuité comme modèles à ses frères. Et les *Fioretti* nous disent de quelle vénération les enfants à leur tour entouraient leur Père. Les enfants aimeront ce livre ; et tout le monde aimera à redevenir enfant en compagnie du P. Facchinetti.

Frayssinous. *Son rôle dans l'Université sous la Restauration (1822-1828),* **par Adrien Garnier, Supérieur de l'Ecole St-Maurice de Vienne. — In-8 de XXIV-LVIII-588 p., portrait, 25 f. — Paris, Picard.**

Ce livre est une thèse pour le doctorat ès lettres, présentée à l'Université de Grenoble. M. le chanoine Garnier avait d'abord envisagé un travail d'ensemble, embrassant toute la vie et l'action de Frayssinous dans l'Eglise et dans l'Etat. Puis, en étudiant sa matière, il s'est trouvé en face d'une documentation telle qu'il lui eût été bien impossible de tout faire tenir en un seul ouvrage ; et il s'est borné au sujet qu'annonce son sous-titre : Frayssinous dans l'Université, non sans nous donner en tête de son livre un abrégé de la carrière antérieure du personnage, sa famille, son éducation, sa carrière d'apologiste, ses qualités d'homme et de prêtre, tous renseignements utiles pour bien entendre son action politique.

Frayssinous fut nommé Grand-Maître de l'Université le 1er juin 1822, le premier Grand-Maître de la Restauration : c'est pour lui que fut rétabli, à cette date du 1er juin 1822, ce titre, demeuré sans occupant depuis la chute de l'Empire. C'est pour lui aussi que fut créé ensuite le Ministère des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique, dont il fut titulaire du 26 août 1824 au 3 mars 1828.

Ce n'était pas tâche facile pour un prêtre que de présider alors aux destins de l'Université. Ce n'eût été tâche facile pour personne, et c'est encore pour un prêtre que c'était le moins impossible : un prêtre seul avait chance de sauver l'Université.

L'Université n'avait guère d'amis en ce temps-là. Ultras et libéraux la détestaient pareillement, les premiers parce qu'elle était fille de la Révolution, les seconds parce qu'elle exerçait un monopole. Lamennais l'abominait au nom de la théocratie, et Benjamin Constant au nom de la liberté.

Le gouvernement royal se rangea à des positions successives. Tout au début, l'arrêté du 8 avril 1814, signé par Talleyrand au nom du gouvernement provisoire royal, faisait prévoir l'abolition de l'Université et la proclamation de la liberté d'enseignement : c'était l'annonce d'une réaction contre le système politique impérial, qui, dirigeant exclusivement les hommes vers l'état et l'esprit militaires, soustrayait les enfants à l'autorité de la famille pour les faire élever suivant ses vues dans des établissements publics : les formes et la direction de l'éducation devraient être rendues aux pères et aux mères, aux tuteurs et aux familles. — A deux mois de là, le 22 juin, peu après l'entrée du roi à Paris, une ordonnance maintenait, *jusqu'à nouvel ordre,* l'organisation actuelle de l'Instruction publique. — Le 12 juillet, la question était portée à la tribune par l'abbé de Montesquiou : comme la multitude et la complexité des problèmes posés ne permettaient pas de changer en un jour la législation de l'enseignement, on décida de se tenir d'abord à des modifications dans l'organisation intérieure des lycées et collèges, dans l'ordre des études, dans la discipline, etc. : ce que fit le statut du 28 septembre.

Les grands changements attendus et demandés ne devaient apparaître qu'avec l'ordonnance du 17 février 1815, préparée par Royer-Collard et Guizot. Elle constitue pour l'Université un véritable arrêt de démembrement. Elle institue la décentralisation administrative et scientifique de l'enseignement. Elle abolit ce « régime d'une autorité unique et absolue » (celle du Grand-Maître) qui ne peut se concilier avec l'esprit paternel et libéral du gouvernement royal : des autorités *locales* seront mieux à même d'exercer une surveillance directe sur les établissements, et plus intéressés à leur prospérité. Les Académies s'appelleraient désormais Universités. Chaque Université aurait un Conseil dont seraient membres de droit l'évêque et le préfet. Un Conseil royal composé d'un président, de deux conseillers nommés par le roi et de deux autres pris dans le clergé surveillerait l'enseignement et la discipline de toutes les Universités : il était présidé par le cardinal de Bausset et avait sous ses ordres douze Inspecteurs généraux des études chargés de visiter les Universités ; l'un de ces Inspecteurs généraux était Frayssinous, jusque là simple Inspecteur de l'Académie de Paris.

Ce n'était pas, on le voit, la liberté complète ; et des heurts restaient en perspective. Mais on n'eut pas le temps d'en faire l'expérience. A peine l'ordonnance était rendue, que Napoléon rentrait en France : le 20 mars 1815, l'Empire était rétabli, et avec lui l'Université (décret du 30 mars). L'Empire s'effondra de nouveau après cent jours. Mais l'Université lui survécut : une ordonnance du 15 août 1815 fait table rase de celle du 17 février précédent, conclut au maintien provisoire des Académies rétablies par Napoléon, et, sans rétablir encore le Grand-Maître et le Conseil impérial de l'Université, transfère leurs pouvoirs à une Commission de l'Instruction publique qui fonctionnera elle-même sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

Ce n'était, disait l'Ordonnance, que du provisoire, mais qui peu à peu deviendra définitif. La Restauration, au lieu de supprimer l'Université, trouvait décidément plus commode de s'y installer et de s'en servir. Instrument de règne pour l'empereur, elle devrait l'être aussi pour le roi. Seulement il fallait lui insuffler un esprit nouveau. Elle était foncièrement, dans son personnel enseignant comme dans son personnel étudiant, 1° antireligieuse et 2° antiroyaliste : elle venait d'en donner une preuve éclatante aux Cent-Jours. Le tout était maintenant de la catholiciser et de la fleurdelyser.

C'est pour cette tâche que le pouvoir royal a fait appel à Frayssinous. Frayssinous s'y est employé en toute conscience ; c'était un excellent prêtre, un apologiste de mérite. Il prit quantité de mesures de détail qu'il jugeait de nature à améliorer l'Université : multiplication des exercices religieux, choix d'ecclésiastiques comme proviseurs et censeurs, mesures de surveillance et de discipline, retraites dans les collèges, etc. Il n'y réussit pas. L'Université demeura ce qu'elle était : une Contre-Eglise. Nous entendons tous retentir encore au fond de nos mémoires les cris de douleur de Montalembert sur l'esprit qui régnait alors dans les maisons de l'Université ; et sous le régime suivant, sous le régime louis-philippien, quand les catholiques seront affranchis enfin de la crainte d'ébranler le trône légitime en corrigeant les abus, l'Université sera le *Delenda Carthago* de tout ce qu'il y a de catholique en France.

Frayssinous n'a pas sanctifié l'Université ; il l'a sauvée de la ruine. Il a sauvé l'organe corporatif, c.-à-d. le soutien même de la vie universitaire. Sans lui, il n'est guère probable que l'Université ait réussi à franchir indemne la rude passe où elle était engagée en ces années de la Restauration. Est ce une gloire pour lui ?

M. Léon Bérard, notre ancien ministre de l'Instruction publique, dans une lettre riche de vues qu'il adresse à l'auteur de cette thèse, sait bien que tel n'est pas le sentiment de tous chez nous quand il parle du « service historique (le sauvetage de l'Université) *qui honore ou qui tache*, selon les appréciations, la mémoire du ministre apologiste. » Il note aussi que beaucoup d'évêques alors témoignaient, en même temps qu'une sincère estime au Grand-Maître mitré, une invincible défiance cependant à la corporation enseignante qui était prolongée par ses soins. Il voit, dans cette action de Frayssinous, un message de la Providence :

« Il est loisible d'imaginer, écrit-il, quels conflits ardents et profonds eût créés, dans une telle position et à cette place (de Grand-Maître), la personnalité vigoureuse et l'âme conquérante d'un Lavigerie. La Providence choisit parfois, pour leur confier son message, des hommes que leur nature tempérée semblait exclure des régions de l'histoire ; leur effacement même a décidé de leur vocation. Par sa modération sulpicienne et sa conciliante bonté, Frayssinous a sans doute fixé pour de longues années le sort de l'enseignement public en France. »

Providence oui, à condition de l'entendre au sens de Providence permissive. Mais M. L. Bérard, ex-grand-maître de l'Université, ne pouvait sans doute pas parler autrement. Frayssinous d'ailleurs n'était pas un personnage d' « effacement. » Sa carrière d'apologiste, avant la Restauration, avait été aussi brillante que bienfaisante ; elle lui avait attiré l'ire de Napoléon qui interdit en 1809 ses conférences de St-Sulpice (inaugurées en 1802). Et ses Conférences, reprises en 1814, lui promettaient une gloire plus authentique assurément que celle de sauveteur de l'Université. C'était une âme profondément sacerdotale. Si le résultat « historique » de son passage à l'Université est un malheur, par contre, il n'y a qu'à admirer son zèle, son abnégation, son dévouement dans tous les détails de son administration. Et c'est là le charme de l'œuvre de M. Garnier, de nous montrer ainsi constamment à l'action une belle âme de prêtre, — et d'éducateur. M. Garnier divise son travail en quatre livres : d'abord le Grand-Maître de l'Université, puis, dans trois autres livres, ce que Frayssinous a fait pour les trois ordres d'enseignement, supérieur, secondaire et primaire. Il y a là une riche mine d'histoire et de pédagogie ; et l'intérêt ne languit pas un instant, se renouvelle à chaque chapitre, précisément parce qu'on se sent en présence non pas d'un administrateur, mais d'un prêtre et d'un éducateur. Frayssinous ne perdit jamais de vue qu'il était homme d'Eglise ; il se garda d'épouser aveuglément la cause du monopole universitaire : il ne se départit pas d'une cordiale bienveillance pour les Petits Séminaires, qui n'étaient pas du tout réservés aux seuls candidats à la cléricature et qui dès lors étaient bel et bien en marge du monopole, surtout quand ils appartenaient aux Jésuites (comme c'était le cas pour sept d'entre eux).

Les Grands Procès de l'Histoire, *V^e^ série,* **par Henri-Robert, de l'Acad. Fr., ancien bâtonnier. — In-8 écu de 256 p., 40 illustrations, 12 f. — Paris, Payot.**

C'est une V^e^ série. Nos lecteurs savent, par les quatre précédentes, quel narrateur incomparable c'est que M. H.-Robert, et comme il excelle à reconstituer un fait, une scène, une époque, à nous présenter surtout des données de l'histoire une interprétation qui ne néglige aucun élément de la réalité et qui nous fait vraiment lire dans l'âme des personnages.

Cinq procès dans cette V^e^ série :

1° Racine et la Duparc : celle-ci, maîtresse de Racine, avait été pour beaucoup dans le triomphe d'*Andromaque* (nov. 1667), où elle jouait le principal rôle ; quelques mois après, elle tombe soudainement malade, et meurt, inopinément, sans témoins autres que Racine. On accuse le poète d'y avoir aidé par des manœuvres abortives. Mais l'accusation n'a été formulée que douze ans après l'événement, et par la fameuse Voisin, l'empoisonneuse, à une date où l'on essayait d'incriminer Racine dans la terrible Affaire des poisons... Il n'y a pas d'accusation à retenir. Si Racine a écarté du lit de mort de la Duparc la Voisin, qui était sage-femme, et la Manon, qui l'était aussi, et d'autres encore, c'est qu'il ne désirait nullement que s'ébruitât la vraie raison de cette maladie ;

2° La duchesse du Maine, la reine de la petite Cour de Sceaux, une Cour où l'on s'amusait à ravir, mais où aussi l'on ne cessait de comploter, de conspirer : la duchesse ne pouvait digérer que le Régent eût fait casser ce testament de Louis XIV qui consacrait la légitimation de son époux le duc du Maine (fils de la Montespan) : au demeurant, personne sympathique par bien des côtés, comme aussi son époux ;

3° Le Régent, un des personnages les plus décriés de notre histoire, et qui le mérite : léger, inconstant, sceptique, frondeur, mais, par ailleurs, brave, chevaleresque, généreux, spirituel et dont la politique, dans l'ensemble et malgré les directions funestes que lui avait imprimées le cardinal Dubois, avait été plutôt bienfaisante pour la France meurtrie, qu'il laissait, en somme, en meilleure situation qu'il ne l'avait trouvée ;

4° Law, maudit de la mutitude de gens qu'il a ruinés, sans qu'aucun de ceux qu'il a enrichis se soit levé pour sa défense. Ce n'est pas lui-même en tous cas qu'il a enrichi : arrivé en France cinq ans auparavant avec 2 millions, et après avoir manié des milliards en maître absolu et fait la fortune de milliers d'actionnaires, il gardait à peine de quoi vivre : ce qui prouve que, s'il se trompa, ce fut de bonne foi, et qu'il voulut être la première victime de son erreur. Ce qui le perdit, ce fut la panique du public. A pareille épreuve, aucune banque ne tiendra jamais : voyez, il y a quarante-cinq ans, le krach de l'*Union générale*, dont certes les directeurs étaient d'honnêtes gens. Le gouvernement d'alors ne fut pas étranger à ce krach ; et pas

davantage ne fut étranger au krach de Law le gouvernement de ce temps-là, qui en ceci agit à l'instigation de l'Angleterre : Dubois, premier ministre, recevait de l'Angleterre 40.000 livres de pension (comme on le sut après sa mort seulement), et l'Angleterre le félicita du départ de Law comme « d'un coup de maître qui la débarrassait d'une concurrence dangereuse » :

5° Cartouche enfin, exécuté en 1721, l'un des grands noms de brigands de l'histoire, un homme qui avait conçu et réalisé la plus formidable organisation de brigandage qu'on ait jamais connue ; qui avait levé, formé, discipliné, organisé, avec un remarquable esprit de méthode, l'armée du crime ; qui possédait au plus haut point, sous un aspect modeste et qui ne payait pas de mine, ces qualités d'autorité, de courage, d'activité, de méthode et d'habileté qui assurent le succès de toute entreprise, dans le mal comme dans le bien. H.-Robert en fait un produit de la Régence, qui avait porté partout le trouble et la démoralisation, qui avait accumulé à tous les échelons de la société tous les ferments possibles de décomposition sociale « qui logiquement devaient aboutir à réveiller l'antique et primitif instinct de meurtre et de rapine dont un Cartouche fut le spécimen le plus typique et l'expression la plus saisissante de son époque. »

Gardons nous d'oublier — c'est le mot final d'H.-Robert — « la redoutable leçon d'histoire, de politique et de psychologie sociale d'un tel exemple. »

Saint Benoît. L'œuvre et l'âme du patriarche, par Dom S du Fresnel. In-12 de xx-260 p., 9 f. — **Les belles Prières de sainte Mechtilde et sainte Gertrude,** traduites par D. A. Castel, de l'abbaye de Liguge. In 12 de xxiii 160 p., 5 f. — **Lettres spirituelles choisies de S. Anselme,** traduites par les Moniales du Monastère de Sainte-Croix de Poitiers. In-12 de xlviii-308 p., 13 f. 50. — Paris, Lethielleux, et Desclée.

Trois volumes de la Collection Pax.

S. Benoît est à l'honneur depuis quelques années comme il ne l'avait pas été de longtemps. Les travaux se multiplient, et excellents, sur sa vie et son œuvre. Nous avons eu l'*Essai sur la physionomie morale de S. Benoît,* de dom Ryelandt, l'*Essai psychologique,* de dom Hébrard, l'*Idéal du moine,* de dom Marmion, vivante évocation de la grande âme du patriarche. Et voici maintenant dom du Fresnel, qui, après tant et de si grands devanciers, se lit avec un charme nouveau, tant cette âme et cette pensée de S. Benoît sont riches et fécondes et attirantes pour les âmes désemparées des années d'après-guerre.

Dom Castel fait précéder sa traduction d'un Avant-propos qui nous donne des précisions charmantes sur les deux Saintes d'Helfta, sur la fondation même du cloître d'Helfta en 1258 (près de cet Eisleben qui sera la ville natale de Luther !). Helfta eut pour première abbesse, durant quarante ans, sainte Gertrude l'ancienne, sœur aînée de sainte Mechtilde. A Mechtilde était confiée l'éducation des oblates du monastère, parmi lesquelles on compta bientôt la petite Gertrude, qui y fut admise en 1261, âgée de cinq ans à peine. Gertrude la jeune, la sainte Gertrude de nos prières, fut vite la confidente de Mechtilde, et le demeura jusqu'à sa mort (vers 1302 ; Mechtilde, † vers 1298). Intimité délicieuse, parmi de grandes diversités de caractères, et délicieusement peinte par dom Castel. Mechtilde n'a rien écrit : ses Révélations ont été rédigées par Gertrude sous le titre de *Liber specialis gratiæ.* Gertrude a donné aux siennes propres le titre de *Legatus divinæ Pietatis.* D'elle aussi nous vient le chef-d'œuvre *Exercitia spiritualia.* Peu avant sa mort, ses écrits ont été examinés par de doctes théologiens, Prêcheurs ou Mineurs (notamment le célèbre dominicain Thierry d'Apolda), qui les ont approuvés. Dom Castel répartit ces Prières en IX livres : *Prières de chaque jour, La Messe et la Communion, A la Sainte Trinité, A Jésus-Christ, La Passion et le Sacré Cœur, A la Sainte Vierge, Pour quelques grandes Fêtes, Aux Anges et aux Saints et pour les âmes du Purgatoire, Prières en diverses nécessités.*

Enfin, un Choix de Lettres de S. Anselme. Déjà la Collection Pax nous avait donné les *Entretiens spirituels* du saint Docteur. Les *Lettres* en sont la continuation, l'application. On y goûtera des pages exquises sur les vertus religieuses, sur la perfection, l'amour de Dieu et du prochain, le silence, l'humilité, la joie, la paix, etc. D'excellentes poignées aussi de « Conseils aux Supérieurs. » Enfin d'éloquents échos de la vie publique du Saint et de ses luttes pour la liberté de l'Eglise.

Mémoires du Maréchal Gallieni, *Défense de Paris* **(25 août 11 septembre 1914). — In-8 de 255 p., 4 photographies hors texte, 8 fac-similés d'autographes et d'affiches, 7 cartes en déplié, 20 f. — Paris, Payot.**

Ces *Mémoires* se réfèrent exclusivement aux deux semaines et demie dont fait mention le sous-titre. Gallieni les a rédigés au lendemain même des événements, profitant de l'inaction où le Gouvernement a cru devoir le laisser après la Marne au lieu de lui confier un commandement actif sur le front. Tout est écrit de sa main. Il a achevé son récit en juin 1915, et l'a mis en réserve avec l'intention de ne le publier qu'après la victoire. Il n'a pas vu la victoire...

Il n'a pas vu donc les polémiques qui après la paix se sont engagées sur son nom et sur le nom de Joffre. Il écrit sans préoccupation autre que d'apporter son témoignage sur un événement qu'il savait être décisif pour l'issue de la guerre. Il expose les faits, avec tous les documents à l'appui. Ses enfants publient son manuscrit tel qu'il est sorti de sa plume. Par la netteté, la vigueur, la concision, c'est un des grands styles de notre langue, de même que sa physionomie est une des plus claires, des plus loyales, des plus sympathiques de notre histoire militaire. Sa proclamation du 3 septembre 1914 à Paris, en cinq lignes, est immortelle : c'est toute son âme qui s'y révèle.

Les Ostensions limousines en l'an 1926. — In-4° carré de 48 p., sur vergé antique, illustrations, 7 f. 20. — Paris, Editions *Spes.*

Tout le monde a entendu parler de ces cérémonies traditionnelles qui, sous le nom d'Ostensions, se déroulent tous les sept ans, depuis le commencement du xvi^e^ siècle, en quatre villes limousines, Limoges, Le Dorat, St-Junien, Aixe-sur-Vienne et ont pour but d'honorer, par la prière et par de grandioses manifestations, les saints patrons du Limousin : S. Martial, dont le tombeau, au moyen âge, attirait les populations à l'égal du tombeau de S. Denys de Paris ; S. Eloi, S. Loup, S. Aurélien, S. Israël, S. Théobald, S. Junien, S. Amand, S. Théodore, S. Alpinien, S. Roch, Ste Jeanne de Valois reine de France.

Année d'ostensions, année de bénédictions, dit-on là-bas. Et année de ferveur et d'un renouveau de foi vraiment bien touchant chez ces électeurs limousins dont l'obstination à nommer des représentants farouchement anticléricaux est en train de devenir une tradition mauvaise, sur laquelle les Ostensions viennent heureusement tous les sept ans jeter un rayon puissant d'espérance.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 20 octobris 1926.
Eug. Lindecker. *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Ateliers créés en 1835

Etudes sans frais

Téléphone 14.30

Les plus importants de la Région de l'Est

Catalogue sur demande

R. du C. 7890

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, PEINTRE-VERRIER

près l'église St-Pierre à NANCY
(Meurthe-et-Moselle)

Références

Agréé par la Commission des Monuments historiq", par la Coopérative de Reconstruction des Eglises. — Fournisseur des Missions Etrangères. —

Auteur de vitraux pour :
M. le Président Poincaré, à Sampigny ;
M. le Maréchal Lyautey, à Crevic ;
Basilique du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, à Nancy ;
Cathédrale de Rangoon (Birmanie),
et plus de 3.000 églises en France et à l'Etranger.

LAMALOU-LES-BAINS (Hérault) VILLA DE LA VIERGE
Directrice reçoit prêtres même l'hiver. Pension : 12 fr.

LABORATOIRES BAILLY
A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079
ANALYSES
Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires
(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)
RÉACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

ACCOMP. plain chant et musique appris seul en qq. jours, 30 a. de succès. Méth. raisonnée, claire, facile, 6 f. Abbé FAZEMBAT, 20, rue des Ayres, Bordeaux.

SANTÉ FORCE

rapidement

obtenues par l'emploi du

VIN DE VIAL

Son heureuse composition
QUINA, VIANDE
LACTO-PHOSPHATE de CHAUX
En fait le plus puissant des fortifiants.

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

INTENTIONAL SECOND EXPOSURE

davantage ne fut étranger au krach de Law le gouvernement de ce temps-là, qui en ceci agit à l'instigation de l'Angleterre : Dubois, premier ministre, recevait de l'Angleterre 40.000 livres de pension (comme on le sut après sa mort seulement), et l'Angleterre le félicita du départ de Law comme « d'un coup de maître qui la débarrassait d'une concurrence dangereuse » :

5° Cartouche enfin, exécuté en 1721, l'un des grands noms de brigands de l'histoire, un homme qui avait conçu et réalisé la plus formidable organisation de brigandage qu'on ait jamais connue ; qui avait levé, formé, discipliné, organisé, avec un remarquable esprit de méthode, l'armée du crime ; qui possédait au plus haut point, sous un aspect modeste et qui ne payait pas de mine, ces qualités d'autorité, de courage, d'activité, de méthode et d'habileté qui assurent le succès de toute entreprise, dans le mal comme dans le bien. H.-Robert en fait un produit de la Régence, qui avait porté partout le trouble et la démoralisation, qui avait accumulé à tous les échelons de la société tous les ferments possibles de décomposition sociale « qui logiquement devaient aboutir à réveiller l'antique et primitif instinct de meurtre et de rapine dont un Cartouche fut le spécimen le plus typique et l'expression la plus saisissante de son époque. »

Gardons nous d'oublier — c'est le mot final d'H.-Robert — « la redoutable leçon d'histoire, de politique et de psychologie sociale d'un tel exemple. »

Saint Benoît. L'œuvre et l'âme du patriarche, par Dom S. du Fresnel. In-12 de XX-260 p., 9 f. — **Les belles Prières de sainte Mechtilde et sainte Gertrude,** traduites par D. A. Castel, de l'abbaye de Liguge. In-12 de XXIII-160 p., 5 f. — **Lettres spirituelles choisies de S. Anselme,** traduites par les Moniales du Monastère de Sainte-Croix de Poitiers. In-12 de XLVIII-308 p., 13 f. 50. — Paris, Lethielleux, et Desclée.

Trois volumes de la Collection PAX.

S. Benoît est à l'honneur depuis quelques années comme il ne l'avait pas été de longtemps. Les travaux se multiplient, et excellents, sur sa vie et son œuvre. Nous avons eu l'*Essai sur la physionomie morale de S. Benoît,* de dom Ryelandt, l'*Essai psychologique,* de dom Hébrard, l'*Idéal du moine,* de dom Marmion, vivante évocation de la grande âme du patriarche. Et voici maintenant dom du Fresnel, qui, après tant et de si grands devanciers, se lit avec un charme nouveau, tant cette âme et cette pensée de S. Benoît sont riches et fécondes et attirantes pour les âmes désemparées des années d'après-guerre.

Dom Castel fait précéder sa traduction d'un Avant-propos qui nous donne des précisions charmantes sur les deux Saintes d'Helfta, sur la fondation même du cloître d'Helfta en 1258 (près de cet Eisleben qui sera la ville natale de Luther !). Helfta eut pour première abbesse, durant quarante ans, sainte Gertrude l'ancienne, sœur aînée de sainte Mechtilde. A Mechtilde était confiée l'éducation des oblates du monastère, parmi lesquelles on compta bientôt la petite Gertrude, qui y fut admise en 1261, âgée de cinq ans à peine. Gertrude la jeune, la sainte Gertrude de nos prières, fut vite la confidente de Mechtilde, et le demeura jusqu'à sa mort (vers 1302 ; Mechtilde, † vers 1298). Intimité délicieuse, parmi de grandes diversités de caractères, et délicieusement peinte par dom Castel. Mechtilde n'a rien écrit : ses Révélations ont été rédigées par Gertrude sous le titre de *Liber specialis gratiæ.* Gertrude a donné aux siennes propres le titre de *Legatus divinæ Pietatis.* D'elle aussi nous vient le chef-d'œuvre *Exercitia spiritualia.* Peu avant sa mort, ses écrits ont été examinés par de doctes théologiens, Prêcheurs ou Mineurs (notamment le célèbre dominicain Thierry d'Apolda), qui les ont approuvés. Dom Castel répartit ces Prières en IX livres : *Prières de chaque jour, La Messe et la Communion, A la Sainte Trinité, A Jésus-Christ, La Passion et le Sacré Cœur, A la Sainte Vierge, Pour quelques grandes Fêtes, Aux Anges et aux Saints et pour les âmes du Purgatoire, Prières en diverses nécessités.*

Enfin, un Choix de Lettres de S. Anselme. Déjà la Collection PAX nous avait donné les *Entretiens spirituels* du saint Docteur. Les *Lettres* en sont la continuation, l'application. On y goûtera des pages exquises sur les vertus religieuses, sur la perfection, l'amour de Dieu et du prochain, le silence, l'humilité, la joie, la paix, etc. D'excellentes poignées aussi de « Conseils aux Supérieurs. » Enfin d'éloquents échos de la vie publique du Saint et de ses luttes pour la liberté de l'Eglise.

Mémoires du Maréchal Gallieni, *Défense de Paris* **(25 août 11 septembre 1914). — In-8 de 255 p., 4 photographies hors texte, 8 fac-similés d'autographes et d'affiches, 7 cartes en déplié, 20 f. — Paris, Payot.**

Ces *Mémoires* se réfèrent exclusivement aux deux semaines et demie dont fait mention le sous-titre. Gallieni les a rédigés au lendemain même des événements, profitant de l'inaction où le Gouvernement a cru devoir le laisser après la Marne au lieu de lui confier un commandement actif sur le front. Tout est écrit de sa main. Il a achevé son récit en juin 1915, et l'a mis en réserve avec l'intention de ne le publier qu'après la victoire. Il n'a pas vu la victoire...

Il n'a pas vu donc les polémiques qui après la paix se sont engagées sur son nom et sur le nom de Joffre. Il écrit sans préoccupation autre que d'apporter son témoignage sur un événement qu'il savait être décisif pour l'issue de la guerre. Il expose les faits, avec tous les documents à l'appui. Ses enfants publient son manuscrit tel qu'il est sorti de sa plume. Par la netteté, la vigueur, la concision, c'est un des grands styles de notre langue, de même que sa physionomie est une des plus claires, des plus loyales, des plus sympathiques de notre histoire militaire. Sa proclamation du 3 septembre 1914 à Paris, en cinq lignes, est immortelle : c'est toute son âme qui s'y révèle.

Les Ostensions limousines en l'an 1926. — In-4° carré de 48 p., sur vergé antique, illustrations, 7 f. 20. — Paris, Editions *Spes.*

Tout le monde a entendu parler de ces cérémonies traditionnelles qui, sous le nom d'Ostensions, se déroulent tous les sept ans, depuis le commencement du XVI^e^ siècle, en quatre villes limousines, Limoges, Le Dorat, St-Junien, Aixe-sur-Vienne et ont pour but d'honorer, par la prière et par de grandioses manifestations, les saints patrons du Limousin : S. Martial, dont le tombeau, au moyen âge, attirait les populations à l'égal du tombeau de S. Denys de Paris ; S. Eloi, S. Loup, S. Aurélien, S. Israël, S. Théobald, S. Junien, S. Amand, S. Théodore, S. Alpinien, S. Roch, Ste Jeanne de Valois reine de France.

Année d'ostensions, année de bénédictions, dit-on là-bas. Et année de ferveur et d'un renouveau de foi vraiment bien touchant chez ces électeurs limousins dont l'obstination à nommer des représentants farouchement anticléricaux est en train de devenir une tradition mauvaise, sur laquelle les Ostensions viennent heureusement tous les sept ans jeter un rayon puissant d'espérance.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 20 octobris 1926.
Eug. LINDECKER, *Vic. gen.*

Le Gérant : F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

Ateliers créés en 1835

Etudes sans frais

Téléphone 14.30

Les plus importants de la Région de l'Est

Catalogue sur demande

R. du C. 7890

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

GEORGES JANIN, PEINTRE-VERRIER

près l'église St-Pierre à NANCY

(Meurthe-et-Moselle)

Références

Agréé par la Commission des Monuments historiq", par la Coopérative de Reconstruction des Eglises. — Fournisseur des Missions Etrangères. —

Auteur de vitraux pour :

M. le Président Poincaré, à Sampigny ;
M. le Maréchal Lyautey, à Crevic ;
Basilique du Sacré-Cœur, de Notre-Dame de Lourdes, à Nancy ;
Cathédrale de Rangoon (Birmanie),

et plus de 3.000 églises en France et à l'Etranger.

LAMALOU-LES-BAINS (Hérault) VILLA DE LA VIERGE

Directrice reçoit prêtres même l'hiver. Pension : 12 fr.

LABORATOIRES BAILLY

A. BAILLY, 15, rue de Rome, PARIS. R. C. Seine 1.079

ANALYSES

Bactériologiques — Biochimiques — Alimentaires

(diphtérie, tuberculose) (sang, urines) (laits, vins, etc.)

REACTION DE WASSERMANN. — Notices et brochures sur demande.

ACCOMP. plain chant et musique appris seul en qq. jours. 30 a. de succès. Méth. raisonnée, claire, facile, 6 f. Abbé FAZEMBAT, 20, rue des Ayres, Bordeaux.

SANTÉ FORCE

rapidement

obtenues par l'emploi du

VIN DE VIAL

Son heureuse composition

QUINA, VIANDE

LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

En fait le plus puissant des fortifiants.

Il convient aux Convalescents, Vieillards, Femmes, Enfants et toutes personnes débiles et délicates.

VIAL Frères, Pharmaciens, LYON

Malgré le prix élevé des **produits de tout premier ordre** entrant dans la composition du

Savon pour la barbe GIBBS

il reste le meilleur marché

parce qu'il fournit, sans irriter la peau, un pourcentage de "barbes" que ne peut donner aucune autre mixture vaguement "Savonneuse"

qui déjà préludait à l'Encyclique *Quas primas* du 11 décembre 1925 et nous montrait dans « le règne du Christ » la source unique de la vraie paix : *pax Christi in regno Christi quærenda.* Tout le monde l'a étudiée alors (voir *Ami* 1923, p. 398-9). Beaucoup l'ont perdue de vue depuis : elle est cependant un programme trop complet et trop décisif pour qu'on ait le droit de la perdre de vue. Et c'est pourquoi nous ne saurions trop remercier le P. Dargent, au nom de tous nos jeunes gens et de nos Cercles d'études, de l'édition qu'il nous en donne aujourd'hui. Le P. Dargent a utilisé les traductions déjà en circulation, sans s'y asservir, sans s'interdire de viser ici ou là à plus d'exactitude dans l'interprétation du texte latin ; il a ajouté des titres et sous-titres aux points de division naturellement saillants ; il a ménagé aussi des pauses pour accentuer telle idée maîtresse et suggérer au lecteur une disposition d'âme comme conclusion pratique. Il termine enfin par une série de Notes, au nombre de cinq :

1° Des faits : l'action du Pape pour la paix du monde ; 2° Doctrine de paix et de guerre ; 3° Pour la paix du Christ ; 4° *In Regno Christi ;* 5° Les réalisations : — toutes notes excellentes, substantielles, riches d'indications et de vues pour s'orienter à travers la mêlée et la confusion de tant d'idées politiques et sociales dont beaucoup de nos amis ne discernent pas (ou ne discernaient pas) le venin. — En vérifiant notre analyse de l'Encyclique *Ubi, Ami* 1923, p. 398, je retrouve, p. 398, en haut de la 1re colonne, un texte de Pie IX, qui est de 1849 mais que l'on croirait vraiment écrit aujourd'hui, en cet automne de 1926, à l'adresse de trop nombreux fidèles d'aujourd'hui ou d'hier.

VIENT DE PARAITRE, en 5e édition (5e mille) : **Méthode élém. d'harmonie** pr accomp. pl. chant et cant., pr l'abbé **Bourguignon.** Gr. in-8° (x et 96 p.) ; 3 parties, 31 leçons : 12 fr. 50. Pt traité clair, méthodique, intéressant, pratique, toujours apprécié.

Du même : Accomp. diatonique des chants les plus usuels du *Kyriale* vatican (9 messes) : 4 fr. 75. — *Messe des Morts* harmonisée : 2 fr. 50.

4 **Petites Messes,** faciles et charmantes, sur des airs liturgiques et de cant., à 3 ou 2 v. ou à l'unisson, pour Noël (5e éd.), Pâques (3e éd.), fêtes de la Ste Vierge (2e éd.) et du St-Sacrement. La partition : 4 fr. 25 ; chaque partie : 0 fr. 60 ; dix exempl. : 5 fr. — Tous envois *franco.*

Chez l'auteur : Curé de **Pithiviers-le-Vieil** (Loiret), et chez Mme Vve **Loddé,** libr. mus., 4, pl. Ste-Croix, Orléans.

STELLINE **HUILE LITURGIQUE pour SANCTUAIRES,** brûlant très bien avec mèche Guillon 0. R. C. Aix 62 **CH. DRAGON-NOIREL** à **Aix-en-Provence**

ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

Le Duplicateur " GOSSELIN " imprime 500 copies à l'heure jusq. 10.000 ex. du même original. Prix cour. sur dem. — Polycopie Abbé GOSSELIN, FLERS (Orne).

HARMONIUMS en tous genres

— MAISON FONDÉE EN 1839 —

LES PETITS-FILS de Mcc KASRIEL

6, Rue Tolain, PARIS 20e Arr. R. C. Seine 163.528

— Conditions spéciales pour Messieurs les Membres du Clergé —

« Harmoniums de Salons nouveau système à air aspiré »

Construction spéciale pour les Colonies.

HARMONIUMS RICHARD

PUISSANTS, ROBUSTES, PRIX RÉDUITS

— *TYPES SPÉCIAUX* pour l'EXPORTATION —

Contre 0,60 en timbres envoi des Cat. illustrés.

PROCURE BRETONNE DU CLERGÉ, St-BRIEUC

VITRAUX D'ART RELIGIEUX

CH. **LORIN,** Peintre-Verrier.

ATELIERS : 46, rue de la Tannerie, à CHARTRES, et 199, r. de Vaugirard, à PARIS. — Références de 1er ordre. Lauréat de la Sté Centrale des Architectes (Congrès 1921).

POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser R. C. Largentière 1.699

aux PÈRES TRAPPISTES

de N.-D. des Neiges, par LA BASTIDE (Lozère)

REVUE SACERDOTALE

du Tiers-Ordre de Saint-François

Bulletin de vie spirituelle, doctrine d'action, s'adressant aux Prêtres, Tertiaires ou non, désireux de se former à la spiritualité franciscaine ou chargés de la direction de Fraternités du Tiers-Ordre.

Mensuelle FRANCE . . . . . 8 fr. »»
ETRANGER . . . . . 9 fr. 60

Librairie SAINT-FRANÇOIS, 4, rue Cassette, PARIS (6e).

Envoi gratuit d'un ne spécimen.

ENGRAIS DEROME

BAVAY (Nord)

Registre du Commes d'Avesnes-s-Helpe, No inscript. 2625

LIVRES qui viennent de paraître sont mis en circulation par organisation puissante. Demandez catalogue par envoi de votre carte à **Revues circulantes** à TARBES (Hautes-Pyrénées).

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIÉNIQUE
CULOTTES TRICOT
LAYETTE
SOUS-BRAS

TETRA GAZES Bte S.G.D.G. Marque déposée

Registre du Com. Seine : 101.853.

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

TETRA

L'Office général de Commission

JUST POISSON, 37, rue de Lille, PARIS, 7e (R. C. Seine 55.713)

FOURNIT AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES :

Tous les **Ouvrages** français et étrangers ;
Abonnements aux Journaux et Revues franç. et étrang. ;
Exécution des **Reliures** de luxe et courantes ;
Bibliothèques paroissiales et scolaires. **Livres de prix ;**
Tous articles concernant **le Clergé et le Culte.** Objets de piété, bronzes et ornements d'Eglise, statues, médailles, imagerie, musique. — Circulaire *franco.* Renseignemts sur demande accompagnée d'un timbre pour la réponse.

Cave Coopérative de Gaillac (Tarn)

Association de 500 propriétaires, non négociants, préparant et vendant exclusivement les vins des meilleurs crus qu'ils récoltent dans le Vignoble Gaillacois délimité.

ŒUVRE DES VINS DE MESSE

FONDÉE EN 1903

Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi, et sous le patronage du clergé de Gaillac.

Fournit : Une nombreuse clientèle ecclésiastique en France, à l'Etranger et dans les Missions catholiques.

S'adresser au : Délégué Spécial : **M. Pierre BERTRAND,** Propriétaire, Viticulteur, Sous-Directeur de la Cave Coopérative de Gaillac.

Des certificats d'origine et de pureté sont joints à toutes les factures.

Lorsque les réactions de l'organisme sont insuffisantes pour maintenir l'équilibre physique, il faut bien faire appel à une médication susceptible de les activer.

Dans cet ordre d'idées, il est depuis longtemps reconnu que les Pilules Pink *sont une des médications les plus énergiques, une de celles qui donnent les résultats les plus durables et sont le plus efficacement employées contre les affections consécutives à l'appauvrissement du sang et à l'affaiblissement du système nerveux*

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris, 5 fr. 25 la boîte ; 29 francs les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

Mieux vaut douceur que violence. La Scavuline ne fait pas violence à l'intestin. Elle le persuade doucement, et l'intestin ne lui résiste pas.

SCAVULINE

purgatif - laxatif

dégage et assainit l'intestin.

En vente dans toutes les pharmacies : Frs : 3.50 la boîte, plus Fr. : 0.50 de timbre-taxe.

HORLOGERIE – BIJOUTERIE – ORFEVRERIE

Montres, Garnitures de Cheminée, Réveils, Médailles, Chaînes, Couverts de Table, etc. Catalogue franco sur demande aux Etablissts E. MUGLER Fils, Valence (Drôme) R. C. Romans 313, qui accorderont aux lecteurs de l'AMI **toutes facilités et conditions spéciales avec crédit au gré du client.**

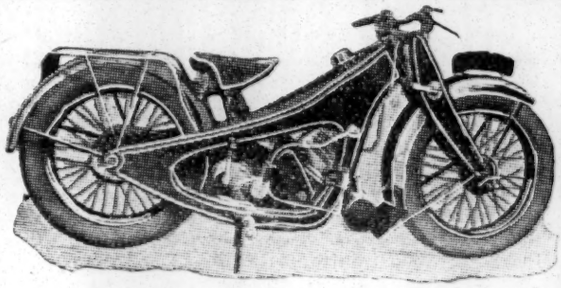

"Durandal"

MONOTYPE-CONFORT Châssis surbaissé infrangible, spécial pour ecclésiastiques.
Protection complète du mécanisme et du cavalier.
Stabilité parfaite. — Equipement moderne.
Catalogue sur demande à
Ph. ULBERICH, constructeur, rue de Reims, DIJON.

LIBRAIRIE **René GIARD** 2 Rue Ho... LILLE
ACHÈTE un maximum de [illegible] toutes bibliothèques [illegible] de théologie, sciences, littérature etc. fins d'édition.

VINS DE MESSE

SOCIÉTÉ ANONYME VITICOLE

SEULE MAISON du diocèse dont les Vins de Messe soient garantis liturgiquement purs par l'Evêché de Perpignan.
S'adresser : Abbé P.-C. Aujaleu, Espira-de-l'Agly (Pyr-Or[es])

EUCHROMINE

Peinture à l'eau silicatée en poudre applicable sur tous les matériaux
Solide — Pratique — Economique
25 nuances

POCHOIRS ARTISTIQUES
pour la décoration des églises, chapelles, patronages, etc.
Album de plus de 500 modèles. *Franco :* 7 fr.

108, Av. des Batignolles, SAINT-OUEN (Seine).

ANCIENNE ŒUVRE DU VIN DE MESSE
fondée par M. l'abbé ROUS en 1871

SPÉCIALITÉ DE VINS DE MESSE

Rose et Blanc doux, Blanc sec supérieur
livrés en bonbonnes et en fûts

VINS CHOISIS de TABLE, blanc, rouge et rosé
livrés en barriques et feuillettes

Etablissements Veuve P. OLIVER
Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales). R. C. Céret 614

REVUES intéressantes et utiles pour **Clergé** sont prêtées excellentes conditions. Envoyez votre carte pour recevoir liste, à **Revues circulantes** à TARBES (Hautes-Pyrénées).

ORGUES de tous systèmes, **HARMONIUMS**, spécialité de **souffleries électriques.**
Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, LYON. V. page 193 couv. *Ami* du 29 juill.